LA LIBERTÉ

Volume 81 n° 8 Saint-Boniface, du 20 au 26 mai 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



photo: Laurent Gimenez

Roméo dans les ruines

Marc Beaudry et Mathieu Moreau font partie de la pièce Roméo et Juliette, présentée du 20 au 28 mai dans les ruines de l'ancien monastère des Trappistes à Saint-Norbert. Page 9.

La nouvelle statue de Riel au Palais législatif

La province avance les 200 000 $

Deux ans et demi après avoir accepté de recueillir les fonds nécessaires à l'aménagement d'une nouvelle statue de Louis Riel au Palais législatif, la Fédération des Métis du Manitoba (FMM) n'a encore rien amassé.

Pourtant, une nouvelle statue a été commandée à l'artiste Marcien Lemay de Saint-Boniface, la maquette est terminée depuis plusieurs mois, et on a même trouvé un nouvel emplacement pour la statue rejetée par les Métis: elle sera installée au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Mais le gouvernement a décidé de procéder avec son plan de redonner au fondateur du Manitoba une nouvelle image. Le 12 mai, le ministre des Affaires autochtones, Darren Praznik, annonçait le déblocage de la moitié des 200 000 $ nécessaires à l'aménagement d'une nouvelle statue, dans le cadre de travaux de 2,3 millions $ qui seront effectués à la promenade de la rivière Assiniboine, derrière le Palais.

Pourquoi la FMM a-t-elle tant tardé à entreprendre une collecte de fonds? Selon un porte-parole, Nelson Sanderson, la communauté métisse attendait l'engagement des autres groupes ethniques, étant donné le rôle clé de Riel dans l'histoire du Manitoba.

Le statut d'organisme charitable a été accordé il y a quelques mois à l'organisme mis sur pied par la Fédération. Nelson Sanderson se montre optimiste quant aux possibilités de trouver rapidement la moitié de la somme requise pour la statue. «Le travail commencera très bientôt» affirme-t-il.

Le Manitoba n'attendra pas la FMM pour procéder. La somme de 200 000 $ sera avancée pour que les travaux puissent débuter. «Nous savons qu'il y a une volonté de la part des Métis de réunir les fonds, estime le sous-ministre du Travail, Tom Farrell. C'est une question de confiance.»

Stephan HARDY
et Jean-Pierre DUBÉ



photo: Stephan Hardy

Marcien Lemay montre un buste qui ressemble à la maquette de la future statue.

Un peu de chaleur

L'augmentation de 10 à 20 % dans les surface consacrées à la culture du canola pourrait ne pas avoir lieu si le temps plutôt sec et froid se maintient. **Page 7.**

Le «No» du syndicat

Un syndicat s'oppose à la politique de bilinguisme du Centre hospitalier Taché. **Page 3.**

Citation de la semaine

«Il y a cette perception que, quelque part ailleurs dans la ville, les choses sont plus violentes.»

Le sous-ministre adjoint des services correctionnels du Manitoba, Donald Demers, au sujet du sentiment de sécurité que les gens continuent à connaître dans leur propre quartier. **Page 15.**

SOMMAIRE

ACTUEL

ÉCONOMIE

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée





Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

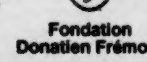
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Association de la presse francophone
Journal de l'année 1992-93



Représentation nationale: 1-800-20PSCOM (613) 234-6735


Fondation Donatien Frémont

La statue de Louis Riel, du Palais au CUSB

«Le milieu universitaire accepte la controverse»

La province fera cadeau au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) des coûts de déménagement (60 000 $) de la statue de Louis Riel du Palais législatif jusqu'à Saint-Boniface.

«Le milieu universitaire accepte la controverse», affirme le recteur Paul Ruest, en soulignant la réaction favorable de la communauté à l'égard du déménagement de la statue au CUSB, prévu pour 1995. «C'est une autre dimension de Louis Riel.»


photo: Stephan Hardy
Paul Ruest: un cadeau du 175e.

Le projet envisagé verra la statue entourée d'arbres, de bancs et de sentiers pavés. La province a accepté de faire don de la statue dans le but de marquer le 175e anniversaire de l'établissement et, en même temps, de rendre hommage à l'un de ses plus célèbres anciens élèves.

Le site d'installation conçu par l'architecte Étienne Gaboury servira de point de rencontre aux étudiants du CUSB. Le président de l'Association des étudiants et étudiantes du CUSB (AECUSB), Réal Déquier, fait remarquer que l'obtention de la statue est dûe en partie à l'initiative des étudiants du CUSB.

En effet, suite à la décision de remplacer la statue en 1991, l'AECUSB a formulé une demande auprès du gouvernement provincial et de la Fédération des Métis du Manitoba (FMM) afin de récupérer cette oeuvre controversée, qui autrement aurait peut-être été jetée.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement de la promenade de la rivière Assiniboine, le gouvernement provincial a décidé de financer, à part égale avec la FMM, la nouvelle statue de Louis Riel, qu'on évalue à 200 000 $.

La FMM a passé commande à Marcien Lemay, créateur de la première statue, pour qu'il sculpte une nouvelle oeuvre de bronze d'environ quatre mètres de hauteur. Une maquette de cette sculpture, en exposition depuis le 24 avril au Centre culturel franco-manitobain, représente Louis Riel en costume d'époque et tenant un parchemin à la main.

Stephan HARDY

Avis aux annonceurs de La Liberté

Nouvelles heures de tombée pour la publicité

Veuillez prendre note qu'à partir du ***1er juin 1994****, les jours et heures de tombées pour les annonceurs seront désormais les suivants:*

	Réservation	Réception du matériel
Publicité encadrée à monter (2):	le lundi, à midi (1)	le lundi, à midi (1)
Publicité encadrée prête-à-photographier:	le mardi, à midi (1)	le mardi, à 17 h (1)
Petites annonces (3):		le lundi, à midi

Ainsi faisant, nous pourrons offrir un meilleur service à la clientèle du journal.

Nous remercions nos annonceurs et nous nous excusons pour les inconvénients que cette nouvelle politique pourrait avoir sur eux.

(1) Pour publication le vendredi de la même semaine.
(2) Nous nous réservons le droit de facturer aux retardataires une surcharge de 10% (minimum: 10$).
(3) Les petites annonces sont payables à l'avance. Aucun remboursement en cas d'annulation. Paiement par carte de crédit: 10$ minimum

Francophonie du monde

Auteurs hQ à Montréal

Ottawa - La 2e édition de la Quinzaine de la littérature canadienne-française, qui s'est déroulée du 1er au 15 mai à Montréal, a permis de présenter 19 titres par des séances de signatures dans 50 librairies. (APF)

Au Gala interprovincial

Edmonton - Les sept participants au Gala interprovincial de la chanson, qui aura lieu le 3 juin à Edmonton, sont les interprètes Micheline Girardin (Mb), Danielle Hudon (Sask.), Roberta Michèle (Alta) et les auteurs-compositeurs Paul Lachance (Mb), Yvonne Carrier (Alta), Anique Granger (Sask.) et Isabelle Longnus (CB). Les lauréats dans chaque catégorie remporteront 1 500 $ et une place sur les planches du Festival de Grandby.

Gestion fransaskoise

Régina - Les parents fransaskois auront leur conseil scolaire homogène dès le 25 juin prochain et pourront gérer leurs écoles dès septembre. Le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé le 10 mai que les parents des régions de Bellegarde, Bellevue, Gravelbourg, North Battleford, Prince Albert, Régina, Saska-toon et Vonda pourront tenir sous peu des élections scolaires.

Kingston bilingue?

Ottawa - Le ministre de la Défense nationale refuse de croire que le Québec est le seul endroit au pays où il est possible de former des militaires bilingues. Devant le Comité mixte permanent sur les langues officielles, David Collenette n'a toutefois pas réussi à convaincre les membres de l'opposition que la fermeture du Collège royal de Saint-Jean allait permettre de former des bilingues en Ontario. On sait que les députés francophones hors Québec n'ont pas levé un doigt pour s'opposer à la décision.

Les bilingues choisissent l'anglais

Ottawa - Les fonctionnaires fédéraux qui sont francophones préfèrent travailler en anglais à Ottawa: ils engagent la conversation en anglais par prudence en continuent en anglais jusqu'à ce qu'un indice quelconque révèle que leur interlocuteur est francophone. C'est ce que dévoile une étude commanditée par le Commissariat aux langues officielles et qui a permis d'interviewer 52 fonctionnaires, dont 27 francophones. On apprend que les employés francophones ont peur de s'adresser à leurs supérieurs en français pour ne pas s'exposer à des sanctions, comme l'exclusion et les possibilités d'avancement réduites. Tous les travailleurs interrogés critiquent la prime au bilinguisme. L'étude révèle également qu'on assiste à l'émergence d'une nouvelle langue de travail, le franglais. (APF)

ACTUEL

Services en français au Centre hospitalier Taché

Un syndicat conteste la politique linguistique

A l'heure où la majorité des établissements de santé devant offrir des services en français ont déposé ou vont déposer leur politique au ministère de la Santé, les yeux sont tournés vers le Centre hospitalier Taché, où pour la première fois une de ces politiques est contestée par le syndicat des infirmières autorisées.

Le directeur Rénald Massicotte explique qu'à la suite de réaménagements du travail et de mises à pied, le processus de «bumping» s'est enclenché. Une infirmière-chef qui travaillait sur le quart de soir a voulu le poste de jour, désigné bilingue par la politique de services en français, mais la direction le lui a refusé parce qu'elle est unilingue.

Le syndicat a contesté cette décision et un arbitre, qui a entendu la cause, doit rendre son jugement d'ici juin.

On sait que les syndicats d'infirmières n'approuvent pas la désignation de postes bilingues, notamment en raison des nombreuses coupures de postes subies dans le domaine de la santé.

Cet arbitrage, le premier qui met en cause la politique de services en français d'un établissement, «sert donc de test», comme l'indique Rénald Massicotte.



Rénald Massicotte: on peut attendre longtemps.


Archives La Liberté

Lorraine Bisson: des services essentiels?

Au Centre Taché, qui compte environ 450 employés, une trentaine de postes sont désignés bilingues. Ces postes sont répartis chez les infirmières, thérapeuthes, travailleurs sociaux, directrices de services et chez les personnel administratif.

La politique mentionne aussi que certains services, comme la pastorale ou la distribution des repas, doivent être assurés par un nombre suffisant d'employés bilingues.

D'autres établissements de santé, par exemple Notre-Dame-de-Lourdes ou Saint-Claude, ont adopté des politiques spécifiant que 100 % des postes sont désignés bilingues.

Mais cela ne signifie pas que ces postes seront occupés dès maintenant par des personnes bilingues. En effet, aucun employé ne peut perdre son poste pour la simple raison qu'il est unilingue.

«Quand un employé est unilingue, nous avons deux choix, explique le conseiller au Secrétariat des services en langue française, Edmond Labossière. On peut lui demander de perfectionner son français, ou recruter du personnel bilingue quand il y aura des vacances.»

Mais cette dernière solution peut prendre du temps, confirme Rénald Massicotte: «Si un employé unilingue occupe un de ces postes et qu'il a 20 ans, on peut attendre longtemps avant de devoir le remplacer.»

L'autre solution, suggère Lorraine Bisson, agente de langues officielles à l'Hôpital de Saint-Boniface, serait d'identifier certains postes bilingues comme étant un service essentiel. «On pourrait tenter de le faire, mais ce serait un gros défi!»

Edmond Labossière précise que dans certains cas, on manque aussi de personnes bilingues pour occuper les postes: les techniciens de laboratoires francophones, par exemple, ne courent pas les rues.

Mais les infirmières et infirmiers autorisés, eux, seraient assez nombreux au Manitoba. Ulysses Lahais, infirmier et membre du nouveau Regroupement des infirmières et infirmiers autorisés francophones, estiment leur nombre à environ 500.

Le Regroupement, qui ne compte que 30 membres, est encore trop nouveau pour s'être penché sur la position du syndicat des infirmières, mais Ulysses Lahaie estime que le choc est inévitable.

«La position du syndicat sur les postes désignés bilingues est en conflit avec notre mandat, qui est de favoriser le perfectionnement professionnel en français, de promouvoir l'utilisation du français dans les établissements, et de dispenser des services en français aux francophones.»

Si les politiques de services en français doivent respecter les conventions collectives en place, Edmond Labossière estime tout de même qu'elles ont pour effet de «renforcer la volonté des gens. On devrait donc être en mesure de voir une évolution d'année en année.»

Sylviane LANTHIER

MONTCALM

Vols de voitures en hausse

La Municipalité rurale de Montcalm est frappée depuis quelques mois par une vague de vandalisme contre les automobiles.

«Ces trois ou quatre derniers mois, il y a 70 ou 80 autos qui ont été vandalisées, affirme le secrétaire-trésorier de Montcalm, Yves Sabourin. C'est nouveau ici. Avant, les gens ne barraient même pas leurs autos!»

Au district de la GRC d'Emerson, la constable Joanne Keeping confirme: «Six vols d'autos ont été enregistrés à Letellier le mois dernier. Il n'y a pas eu d'autres vols depuis deux semaines, mais ça nous cause quand même beaucoup d'inquiétude.»

À Montcalm, l'inquiétude est telle que le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion demandant au ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, de rendre plus sévère la Loi sur les jeunes contrevenants.

Du côté de la GRC, on se veut rassurant: «Ces dernières semaines, on a constaté un vol par effraction à Saint-Joseph et un autre à l'extérieur de Saint-Jean-Baptiste, précise la constable Joanne Keeping. Mais on ne peut pas parler d'augmentation. À cette époque de l'année, entre le printemps et l'été, il y a toujours quelques effractions en plus.»

L.G.

ÉDITORIAL

Violence conjugale

Force est d'admettre que «le diable est aux vaches» dans les rangs de la grande famille canadienne. Et malheureusement, le spectacle devenu quotidien est pour le moins disgracieux.

Quatorze ans après le référendum du 20 mai 80 où Jean Chrétien en tête et ses amis avaient promis aux Québécois de réformer le fédéralisme, ces derniers, déçus de l'incapacité des fédéralistes à tenir parole, parlent encore de remettre en cause leur appartenance à la «famille».

Alors que le chômage, l'aide sociale mais surtout une vaste crise de confiance secouent la maison de toute part, le Québec se voit menacé à gauche et à droite. Et depuis quelques jours, les exemples se multiplient.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique déclarait récemment que si le Québec voulait divorcer, il était hors de question que cela se fasse à l'amiable. La même journée, le ministre fédéral des Affaires indiennes affirmait sans sourciller que les Autochtones installés en sol québécois allaient demeurer Canadiens (ce que pourtant les Autochtones n'ont, pour la plupart, jamais accepté!).

Depuis des décennies, le peuple québécois se dit maltraité par le reste du Canada. Ce n'est pas à nous de dire si cela est vrai ou faux.

Mais lorsque des gens aussi distingués que ceux nommés plus haut crient à l'unisson que le territoire québécois est un espace violable, ils déclarent finalement qu'ils travailleront à tuer le Québec s'il décidait de divorcer.

Cette attitude «virile» doit être dénoncée avec autant de force que nous le pouvons car elle se compare en tous points aux batteurs de femmes qui menacent de mort et de sévices leurs conjointes qui se rebellent.

Des propos aussi irresponsables risquent surtout d'amener les Québécois et Québécoises à croire sérieusement qu'ils ne peuvent plus cohabiter avec des violenteurs et surtout, de les confirmer dans leur perception de maltraités.

Veut-on garder le Québec dans la fédération? Si oui, écoutons un Gary Filmon qui déplore ces propos belliqueux et qui appelle plutôt au dialogue constructif.

Si non, laissons les Rae, Chrétien, McKenna, Romanow, Harcourt et autres politiciens exhiber ce qu'ils possèdent en excédent: du muscle plutôt que de la matière grise.

Jean-François LACERTE

La fin d'un service

Mettre fin à un privilège n'est pas chose facile pour personne. Mais parfois, il vaut mieux essuyer la critique que de continuer à entretenir un système que nous n'avons plus les moyens de supporter.

Nos abonnés de Saint-Boniface aiment recevoir leur journal le jeudi soir. Les jeunes qui livrent religieusement le journal de porte à porte aiment aussi l'argent de poche que cet emploi leur amène.

Mais la direction du journal a dû se résigner à abandonner ce service efficace, certes, mais coûteux. Ainsi, à la fin mai, toutes les copies de la Liberté seront livrées par la poste. Aux gens affectés par cette décision, nous demandons compréhension.

Actuellement, à Saint-Boniface, la plupart des copies postées arrivent le vendredi. Malheureusement, nous savons tous que la Société canadienne des postes connaît des ratés dans la qualité de son service. Malheureusement, La Liberté ne peut plus supporter deux réseaux de distribution.

D'autres modifications ont aussi été décidées. Ainsi, la tombée des publicités a été déplacée au lundi plutôt qu'au mardi.

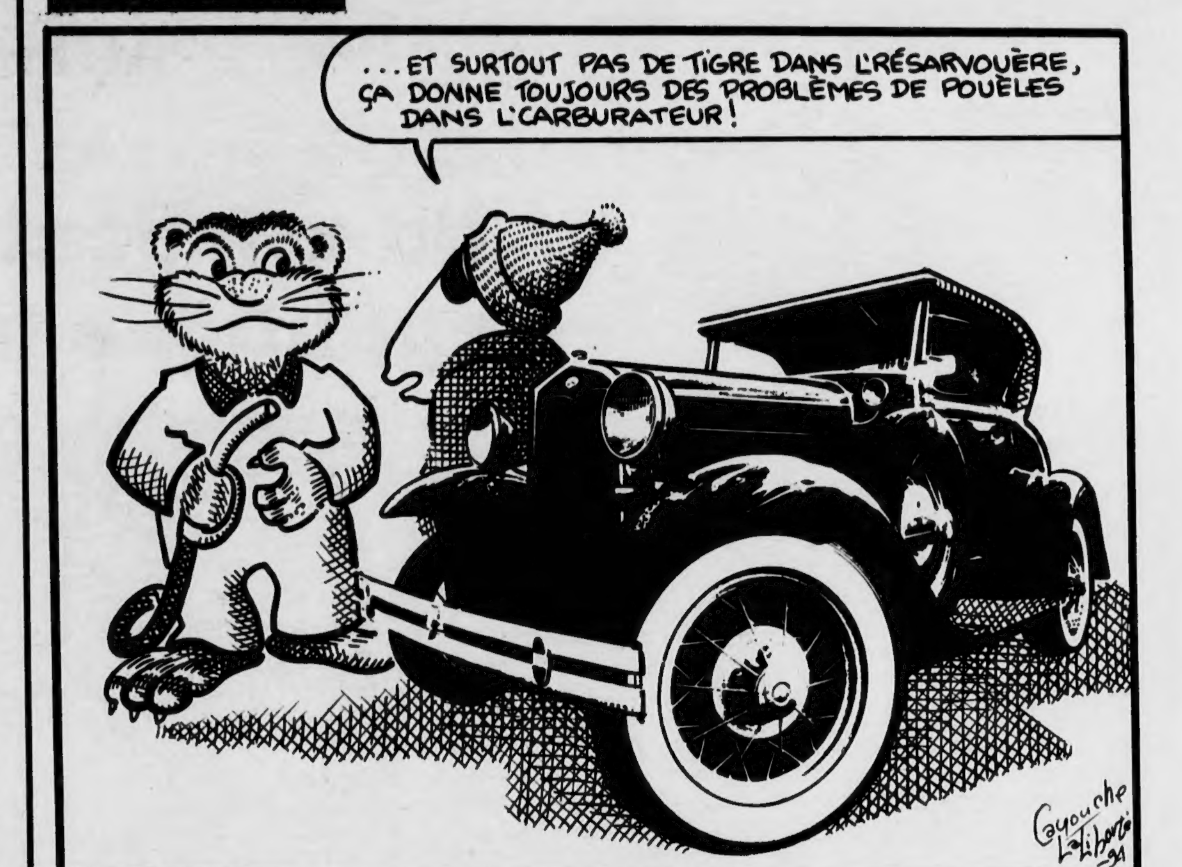
Aussi, à compter du 30 mai, les locaux du journal rapetisseront du tiers, ce qui permettra à l'entreprise de diminuer raisonnablement ses dépenses à ce chapitre.

Enfin, nous avons poursuivi l'informatisation de la production du journal, ce qui aura un effet positif sur la productivité et donc, par ricochet, sur les coûts de production.

Ces changements, et d'autres qui suivront plus tard, ont été décidés dans le seul but de conserver intacte la qualité du journal. L'équipe de rédaction, de production et de direction reste la même: à nos yeux, il s'agissait de l'actif le plus important à préserver afin de garder la substance du journal, l'essence même de notre existence.

Jean-François LACERTE

CAYOUCHE



Lettre

Un manque d'honnêteté

M. le rédacteur,

Je vous écris suite à la tragédie survenue hier lors de l'écrasement de l'hélicoptère Sea King. Deux de mes amis ont perdu la vie et deux autres sont dans un état critique.

Ce qui me rend furieux, c'est le manque de tact et de sensibilité démontré par le ministre de la Défense nationale, David Colenette, envers eux. Il a faussement représenté les faits en mentionnant que les forces des États-Unis et de la Grande-Bretagne opèrent des hélicoptères Sea King, et donc par inférence, que les nôtres sont aussi capables et sécuritaires.

Ce qu'il ne mentionne pas dans son petit discours, c'est que les Sea Kings opérés par nos alliés ont été bâtis dans les années 80 et 90, tandis que les nôtres le furent dans les années 50 et 60.

Ce manque de tact et d'honnêteté envers les familles en deuil, et cette insulte à l'intelligence du personnel naviguant ne peut passer sans réplique. Nos aviateurs n'ont aucun espoir dû à l'annulation de contrat d'achat de nouveaux hélicoptères, ce après que nous ayons dépensé plus d'un milliard de dollars à cet effet.

Le gouvernement libéral est responsable de la vie de ceux-ci. Il devrait agir en responsable et remplacer les hélicoptères Sea King et Labrador dans les plus brefs délais.

Raymond Gouin, CD
Saint-Boniface
Le 30 avril 1994

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Le curling sera reconstruit cet été

Le Village de Sainte-Anne-des-Chênes a commandé en avril la structure métallique de marque Butler qui servira de piste de curling dès l'automne 1994 et qui remplacera l'édifice en bois incendié en juin 1993.

«Ça va prendre deux mois pour recevoir toutes les pièces, explique le secrétaire-trésorier, Guy Lévesque, mais on commencera à niveler le terrain vers la fin mai. Ça sera prêt pour le 1er septembre.»

Le coût de remplacement de l'édifice, qui mesurera 65 par 190 pieds, s'élève à environ 550 000 $.

«Il n'y a pas eu de règlement avec la compagnie d'assurance, précise Guy Lévesque, c'est elle qui paie.»

Par ailleurs, le Village entend mener à terme son intervention dans la livraison des services postaux à Sainte-Anne-des-Chênes. Les conseillers ont décidé le 25 avril qu'un sondage sera distribué parmi les résidents pour connaître leur choix quant au mode de distribution du courrier.

«L'édifice des postes sera fermé éventuellement, avance le secrétaire-trésorier, et il faudra installer des boîtes communautaires. Est-ce qu'on en veut au coin de chaque rue, ou en groupes de 200 ou 300?

«On n'est pas arrivé à une entente avec la Société canadienne des postes. Ça va prendre deux ou trois ans avant que tous les changements soient en place.» L'édifice des postes sert toujours de centre de distribution régional.

Par ailleurs, le Village a enfin réglé à l'amiable son différend avec l'ancien chef de police Ken Mantie, congédié au cours de l'été 1990.

L'ancien constable recevra la somme de 15 000 $ comme dédommagement et devra signer une renonciation définitive libérant le Village de tout recours en justice.

J.-P. D.

Avis à notre clientèle

Les bureaux de La Liberté seront exceptionnellement fermés le **vendredi 27 mai** prochain, en raison de travaux de déménagement et de rénovation.

Nous nous excusons des inconvénients que cette situation pourrait causer.



La question des surplus et du financement

L'heure des grands enjeux à la DSFM

Après une réunion tenue le 11 mai dernier, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) n'avait toujours pas décidé d'entamer des démarches officielles auprès des divisions scolaires cédantes, pour réclamer sa part de leur surplus.

Les commissaires attendaient d'abord un avis juridique qui devait leur parvenir le 18 mai. «La loi est silencieuse en ce qui concerne le partage des surplus, rappelle le président Louis Tétrault. Nous ne savons pas encore si nous allons demander aux comités de parents d'aller voir les divisions scolaires, ou si c'est la DSFM elle-même qui le fera.»

La DSFM veut aussi rencontrer divers organismes de la communauté pour leur demander leur appui dans ce dossier. Plusieurs des divisions cédantes ont déjà prévu de dépenser leurs surplus, si bien que la situation presse.

La Division a aussi jusqu'au 30 juin pour acheminer au ministre de l'Éducation ses prévisions budgétaires. On sait déjà que ce premier budget sera «hors-la-loi» et déficitaire, comme l'explique Louis Tétrault.

Louis Tétrault: où est la coopération?

«Nous ne faisons pas un budget normal de division scolaire normale, et beaucoup de formulaires utilisés par les divisions pour établir leurs prévisions ne concordent pas avec nos besoins.»

C'est le cas face au transport scolaire, et aux coûts reliés au rattrapage, à la francisation et aux classes d'accueil. «À Saint-Georges, par exemple, on est supposé créer une école, mais rien n'existe en ce moment: pas d'école, pas de livres, pas de classes. Nous partons de rien, mais il faudra bien que les argents viennent de quelque part!»

La DSFM compte donc sur les négociations entre la province et le fédéral pour que ce dernier injecte les sommes nécessaires à ces projets. Mais les informations que la DSFM obtient du ministère de l'Éducation ne sont pas encourageantes: les négociations seraient dans une impasse, avec un «écart considérable» entre les demandes du Manitoba et les offres du fédéral.

«Ces négociations ont lieu entre les gouvernements et nous ne sommes pas impliqués, même si nous l'aurions souhaité. Nous avons cependant indiqué combien de millions nous évaluons avoir besoin pour les cinq premières années.»

Par ailleurs, les enseignants qui se voient offrir un poste dans les écoles de la DSFM doivent répondre à cette offre d'ici le 21 mai.

Une lettre de leur syndicat, la Maniotba Teacher's Society, les informait d'être vigilants en ce qui concerne leurs privilèges (ancienneté, etc.), et de demander un transfert à la DSFM plutôt que de démissionner de leur division actuelle.

«Tout le monde va garder son ancienneté la première année, et ensuite il y aura négociation d'une convention collective. Il est prévue dans la loi que l'ancienneté doit être maintenue», explique Louis Tétrault.

Le président se dit déçu par un autre aspect de cette lettre, qui met en garde les enseignants parce que la DSFM n'aurait pas encore reçu l'assurance qu'elle aurait les sommes nécessaires à son fonctionnement.

«Il n'y a rien d'inexact dans cette affirmation; seulement, où est la coopération de leur part? On leur a demandé d'écrire à leurs membres pour leur expliquer que le financement allait venir de façon assurée.»

Sylviane LANTHIER

Le débat à la DSFM sur le rôle du comité d'école

«Le droit de vote est secondaire»

Le débat sur la composition et les responsabilités des comités d'école dans la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) fait rage en ce moment dans les communautés. Et le sous-comité chargé de faire des recommandations aux commissaires a reçu plein de messages contradictoires.

«Le droit de vote au comité d'école est secondaire, croit le président du sous-comité, le conseiller régional Léo Teillet, c'est au niveau du mandat que c'est difficile.»

Le sous-comité de quatre conseillers, formé le mois dernier, a obtenu des commentaires et suggestions de la plupart des comités de parents, ainsi que de la Fédération provinciale des comités de parents.

«Ça va être difficile de préparer une recommandation sur le mandat du comité d'école: il y en a qui veulent un contrôle intensif de la programmation de l'école, tandis que d'autres ne tiennent pas à avoir un mot à dire.



Le conseiller régional, Léo Teillet: des frustrations.

«Tout cela est relatif aux succès\échecs que les comités de parents ont connu avec l'administration de leur école dans le passé, poursuit Léo Teillet. Il semble qu'il y a eu beaucoup de frustrations!»

En autres mots, les comités ayant eu des difficultés avec leur directeur ou directrice d'école ont tendance à demander beaucoup plus de contrôle.

«La question va tourner beaucoup autour du budget de l'école et de la programmation locale. Il est possible que le comité obtienne un droit de regard sur les programmes optionnels, comme la culture et les loisirs, mais on ne pourrait pas s'occuper de pédagogie.»

Le sous-comité a compilé tous les commentaires reçus à date dans un document à partir duquel des recommandations seront faites. Un consensus communautaire semble se dégager sur certains aspects de la question.

«Il semble (généralement accepté) que les conseillers régionaux vont siéger au comité d'école, sans droit de vote; ce serait de même pour le directeur ou la directrice de l'école.

«C'est clair que les parents auront la majorité au comité, et que les enseignants et étudiants seront représentés. Les enseignants voteront-ils? C'est à décider. Certains demandent aussi que des gens de la communauté siègent, pour la dimension communautaire de l'école.»

Les recommandations du sous-comité seront présentées à la DSFM à la fin mai.

J.-P. D.

GABRIELLE-ROY

Des élections bientôt

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a déclenché le 13 mai le processus d'élection d'un nouveau représentant pour le quartier Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes.

Jacques Trudeau avait laissé son poste vacant dès le début de son mandat, rappelle le président de la DSFM, Louis Tétrault. **Le processus d'élection d'un nouveau conseiller doit se faire en moins de six semaines.**

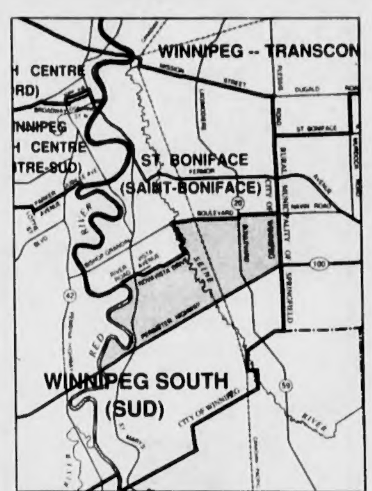
S. L.

Des millions $ risquent d'être gaspillés

La révision des frontières tourne à l'absurde

Le cafouillage qui dure depuis des mois à propos de la révision des frontières électorales fédérales pourrait coûter des millions $ aux contribuables.

Rappelons qu'il y a quelques semaines, la Chambre des communes a décidé de suspendre la Loi sur la révision des frontières électorales afin de la remplacer, d'ici deux ans, par une nouvelle loi limitant le nombre de députés.



Les nouvelles frontières de Saint-Boniface. Le quartier de Kingston Crescent (en gris) serait détaché de Saint-Boniface et rattaché à Winnipeg-Sud. Raymond Hébert, un des trois membres de la Commission, affirme que cette opération permettrait de renforcer le poids des francophones dans Saint-Boniface.

Conséquence immédiate: les nouvelles frontières proposées par les commissions régionales de délimitation devenaient caduques avant même d'entrer en vigueur (la loi actuelle exige une révision des frontières tous les dix ans afin de refléter les changements démographiques).

À plus long terme, la suspension de la loi pendant deux ans signifiait aussi que les prochaines élections fédérales auraient lieu à l'intérieur des frontières actuelles. Or, ces frontières ne reflètent absolument pas la réalité démographique de 1994 puisqu'elles sont basées sur le recensement de 1981. Exemple: la circonscription de North York, à Toronto, regroupe 300 000 électeurs, alors que d'autres n'en ont pas plus de 50 000.

Comme si la situation n'était pas assez compliquée, les sénateurs ont décidé d'entrer dans le jeu il y a quelques semaines. Ils exigent notamment que la nouvelle loi soit mise en place d'ici huit mois au lieu de deux ans.

Le projet de loi étant bloqué au Sénat, la loi actuelle sur la révision des frontières demeure en vigueur, ne serait-ce que pour quelques semaines. Les commissions régionales ont donc été obligées de procéder en catastrophe aux audiences publiques sur les nouvelles frontières qui ne verront probablement jamais le jour! À moins que le gouvernement renonce à son projet de loi et maintienne le statu quo.

Au Manitoba, la première audience publique s'est déroulée le 16 mai à Winnipeg en présence de quatre personnes! La Commission régionale a même dû annuler ses rencontres à Thompson et Dauphin parce que deux personnes seulement s'étaient inscrites! (1)

Évidemment, tout cela n'est pas gratuit. John Enright, porte-parole d'Élections Canada, précise que le coût des travaux des commissions de révision des frontières se situe entre cinq et huit millions $ pour l'ensemble du Canada.

Or, si la nouvelle loi limitant le nombre de députés est adoptée, il faudra recommencer tout le processus en traçant de nouvelles frontières et en organisant de nouvelles audiences publiques. «On pourrait quand même sauver de l'ouvrage, assure John Enright. Tout ne serait pas à refaire. Mais c'est sûr qu'il y aurait un coût supplémentaire assez important.»

Laurent GIMENEZ

(1) La dernière audience publique est prévue le 24 mai à 19 h au Palais législatif de Winnipeg.

Assemblée annuelle de Réseau

Des nouvelles priorités

Après avoir lutté de nombreuses années pour obtenir une maison où les femmes francophones victimes de violence familiale pourraient se réfugier, l'organisme Réseau a tenté de réévaluer ses priorités lors de l'assemblée générale du 5 mai dernier.

La trentaine de membres ont participé à des groupes de discussion pour établir une ébauche de plan d'action.

Le volet Éducation/sensibilisation à la situation de la femme arrive en tête des priorités, suivi des volets économique, politique (revendications, organisation de débats, etc.), social et culturel.

Paulette Desaulniers-Bernard a succédé Patricia Thibodeau à la présidence. Denise Veilleux est devenue vice-présidente, Dominique Reynolds, secrétaire et la trésorière, Gisèle Nadeau. À la conseillère Cécile Bahuaud se sont ajoutées quatre nouvelles membres: Sylvia Cadieux, Linda Clarke, Agnès Gousseau et Mireille Bouvier.

Après deux ans de compressions budgétaires, la nouvelle présidente estime que Réseau devra établir un comité de financement. «Il va falloir découvrir de nouveaux bailleurs de fonds et voir si on peut aller chercher des subventions ailleurs», explique-t-elle.

Réseau doit aussi s'atteler à l'organisation de son colloque automnal, qui portera sur les lois qui affectent l'économie des femmes.

S. L.

Ici et ailleurs

Les parcs ouvrent

Winnipeg - Il y a des nouveautés dans les services se rapportant aux parcs et terrains de camping provinciaux, qui ouvrent dans le sud du Manitoba le 20 mai. Le permis annuel pour les voitures, qui se vend à 17 $, est maintenant transférable de véhicule à véhicule. Par ailleurs, un permis de trois jours à 5 $ remplace cette année celui d'une journée à 4 $. On peut également réserver un site par téléphone dans un plus grand nombre de parcs.

Porcs: une approche globale

Ottawa - La situation des marchés intérieurs et extérieurs ayant changé, le gouvernement fédéral et les provinces ont convenu de mettre un terme au Programme national tripartite de stabilisation du revenu des éleveurs de porcs à partir de juillet prochain, faisant écho à la volonté exprimée par les éleveurs. Les ministres ont convenu de mettre en place un programme provisoire, en attendant un programme fondé sur une approche globale de l'exploitation.

Des Acadiens à Ottawa

Ottawa - Ils étaient 4 000 à Bathurst le 17 mars et 1 000 à Shippagan le 21 mars pour manifester contre les changements à l'assurance-chômage. Le 10 mai, des membres de la Coalition de la Péninsule acadienne sont sortis frustrés d'une audience à Ottawa devant un sous-comité parlementaire. «Nous ne sommes pas des fraudeurs d'assurance-chômage, des paresseux qui ne veulent travailler que dix semaines pour retirer 42 semaines de chômage, des ignorants», ont claironné les porte-parole, qui exigent des emplois.

L'habitation se relève

Winnnipeg - Le marché de l'habitation au Manitoba a continué à se redresser au premier trimestre de 1994, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Par rapport au premier trimestre de 1993, le total provincial des mises en chantier s'est accru de 4 % et le nombre de reventes de 21 %. Le réaffermissement des marchés du neuf et de l'existant à Winnipeg a compensé pour la baisse de l'activité dans les milieux ruraux.

ÉCONOMIE

Semences: un hausse importante des surfaces consacrées au canola

On demande de la chaleur!

Maladies, mauvaises herbes, piètres rendements. C'est généralement le lot des céréaliculteurs depuis trois ans. «Ça serait bon d'avoir une récolte de qualité, explique l'agronome Florent Beaudette de l'entreprise Roy Légumex, de Saint-Jean-Baptiste. Ça fait assez longtemps qu'on joue avec de la saloperie!»

Un certain enthousiasme est généré cette année par les bonnes perspectives du côté du canola. Dans l'Ouest canadien, les surfaces ensemencées en canola pourraient augmenter de 10 à 20 %, pour un total de 13 millions d'acres.

Tout cela à cause du prix: on peut obtenir en ce moment des contrats à 7,75 $ la tonne métrique pour le canola, tandis que le prix du blé dépasse à peine le seuil des 3 $.

Dans toutes les régions au Manitoba, on enregistre donc une hausse des surfaces de cet oléagineux. À Lorette, par exemple, c'est plus qu'une tendance, c'est presque un raz de marée.

«C'est quasiment une situation où t'en sèmes le plus possible, avance Gilles Manaigre. Il y a trois ans, on a semé 80 acres de canola; cette année, on en sème 3 000!

«Ça a commencé (à augmenter surtout) l'année passée, à cause du prix. Le blé et l'orge vont pâtir. On a eu trop de maladies dans le blé, poursuit Gilles Manaigre. Il faut arrêter de semer blé sur blé à chaque année; la rotation, c'est ça qui est important.»



Planter le canola avant le 25 avril relève de la mauvaise gestion.

Archives La Liberté

Dans la région de la Montagne, un conseiller en gestion agricole de la province, Norman Mabon, constate la même tendance. «Il y a un peu plus de canola, entre 10 et 20 %, et moins de lin, de blé et d'orge, à cause du prix.

«Le blé et l'orge, si tu ne l'utilises pas pour nourrir les animaux, c'est difficile à vendre. Pour la première fois, on sème des haricots blancs et des haricots rouges dans la région. Il y a aussi plus de pois et même des lentilles.»

Norman Mabon croit cependant que la tendance à la hausse vers le canola pourrait être tempérée par les perspectives de sécheresse. «Le canola n'a pas encore été semé; si ça tourne vraiment au sec, on pourra semer autre chose. La température est froide: les blés semés tôt ne sont pas encore sortis de terre (1). C'est de la chaleur qu'il faudrait.»

Florent Beaudette est d'accord. «Les nuits sont plus fraîches que d'habitude et ça embête un peu les gens.» Il informe que l'assurance-récolte a même émis un avertissement par rapport aux travaux d'ensemencement de blé faits au début avril dans le Sud-Est.

«S'il est jugé que les fermiers prenaient des risques en semant trop tôt, l'assurance pourrait être retirée et les fermiers poursuivis pour mauvaise gestion. Ça a ralenti les élans!»

La température pourrait également ralentir les élans en faveur du canola. «La hausse de deux ou trois millions d'acres de canola pourrait être annulée par des conditions inférieures.»

En effet, le temps sec dans les régions sud pourrait faire chuter les rendements, tandis que, plus au nord, où l'on sème déja beaucoup de canola, le risque de maladie est plus élevé en raison des rotations insuffisantes.

Il y aurait aussi des régions, comme celle de Sainte-Agathe, aux prises avec des problèmes d'humidité. «Les semences sont moins avancés là où les fermiers n'ont pas pu battre l'automne dernier. Les champs en culture ramassent plus de neige.»

Florent Beaudette serait satisfait d'une année moyenne en 1994. «Les gens sont assez encouragés, l'atmosphère est assez positive.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) L'entrevue a été réalisée le 13 mai.

DE SALABERRY

Pas de hausse de taxes pour les fermiers

Les résidences situées dans la Municipalité rurale de De Salaberry subiront une hausse de taxes l'année prochaine. En revanche, les propriétaires de terrains agricoles et de fermes verront leur taxes rester stables ou même baisser.

Selon Ron Musik, secrétaire-trésorier de la Municipalité, cette différence de traitement est due à des changements dans le système d'évaluation foncière. Pour une résidence évaluée à 80 000 $, l'augmentation de taxe devrait s'élever à environ 100 $.

Le conseil municipal a adopté dernièrement son budget, qui se chiffre à 2 574 600 $, soit une augmentation d'environ 5,5 % par rapport au budget précédent.

Parmi les projets prévus, signalons la construction d'un nouveau toit pour l'édifice municipal. Deux tiers des quelque 60 000 $ nécessaires aux travaux seront fournis par les gouvernements fédéral et provincial dans le cadre du programme d'infrastructures.

L.G.

SAINT-BONIFACE

Nouvel exécutif à la Chambre de commerce

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a un nouveau président, en la personne de Gérald Clément. Il remplace Gabriel Forest, dont le mandat s'est terminé la semaine dernière.

Outre le président, l'exécutif quasiment au complet a été changé. Les membres élus sont: David Dandeneau au poste de vice-président et Carole Oliviero-Richards comme secrétaire-trésorière.

De plus, huit conseillers ont été élus par acclamation. Ce sont Michèle Bouchart, France Lafrenière, Paul Dupré, Roger Lafrance, Étienne Gaboury, Pierre Morier, Marcel Poiron et Francis St-Hilaire.

La Chambre de commerce a terminé l'année financière avec un surplus de 4 007 $ qui s'ajoutent aux 8 118 $ accumulés.

J.-F. L.

SAINT-CLAUDE

Une nouvelle caserne de pompiers?

La village de Saint-Claude attend toujours du fédéral une réponse à ses propositions de projets, dans le cadre du programme d'infrastructures.

Trois projets ont été soumis: pavement de rues (valeur: 120 000 $), construction d'une station de pompier (150 000 $) et améliorations à la bibliothèque (30 000 $). Le coût des projets devrait être réparti entre la municipalité, la province et le fédéral.

Par ailleurs, le Village a complété son budget pour 1994-1995, et attend l'approbation du gouvernement provincial. Le budget reste semblable aux années passées, avec des dépenses de près de 500 000 $.

Une réévaluation des propriétés foncières occasionne des changements à la hausse ou à la baisse aux taxes foncières, «mais comme le taux moyen n'a pas été augmenté, le Village recevra à peu près la même somme que l'an dernier», explique la secrétaire-trésorière Simone Dupasquier.

S.L.

L'état des sols au 15 mai, selon Agriculture Manitoba

La germination est au ralenti

Le froid, les grands vents et la sécheresse de la couche arable ont ralenti les semences dans certaines régions, tandis qu'ailleurs, la germination est affectée. Voici un résumé des conditions des sols tel que rapporté par les autorités provinciales au 15 mai

Le Sud-Ouest

Le niveau d'humidité des sols est de passable à bon. Les céréales semées en avril ont commencé à sortir de terre, et les conditions fraîches continuent à ralentir la germination.

Les semences de céréales sont de 50 à 100 % terminées, ainsi que l'ensemencement des pois et des lentilles. L'état sec de la couche arable demeure inquiétant pour les champs de lin et de canola, dont l'ensemencement varie de 10 % (au nord) à 50 % au sud.

Le Nord-Ouest

Les semailles ont beaucoup progressé au cours de la dernière semaine. De 70 à 85 % du blé est semé, mais seulement 5 % des plantes sont sorties de terre.

La terre arable est très sèche et l'on rapporte des pertes au niveau des herbicides appliqués directement au sol.

Très peu (5 %) de canola a été ensemencé puisque les fermiers attendent des précipitations avant de poursuivre les travaux. Les pâturages et les champs de fourrage ont grandement besoin d'humidité.

Le Centre

On rapporte de l'érosion des sols en raison des conditions venteuses et sèches de la semaine dernière. Les blés semés tôt et qui ont émergé (5 %) n'ont toutefois pas été touchés par l'érosion.

Certains céréaliculteurs hésitent à semer du canola et du lin puisque les deux premiers pouces du sol sont sans humidité. Mais les travaux de semence des céréales sont à 90 % terminées.

L'ensemencement de maïs, de pois et de betteraves à sucre progresse normalement dans la région d'Altona. Mais les fermiers restent inquiets du faible niveau de précipitation.

L'Est

Certaines régions entre Dugald et Beauséjour n'ont pu être ensemencées à cause des fortes pluies de la dernière semaine de mai. On voit beaucoup de fumée de chaume dans la région, où l'on n'a pas pu entrer dans le champs l'automne dernier.

L'état des semences est comme suit: 30 à 50 % du canola et du lin a été planté dans les régions plus au sud, tandis que le chiffre baisse à 10 % dans la région de Lorette, Steinbach et Saint-Pierre; moins de 50 % des céréales ont été semées, et les travaux dans les champs de betteraves à sucre sont presque terminés.

On rapporte que les ventes de fertilisants et d'herbicides sont fortes. Mais leur application exige d'urgence de bonnes pluies.

J.-P. D.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
ORDONNANCE D'AUDIENCE GH-3-94

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

CanStates Gas Marketing
Chevron Canada Resources
Renaissance Energy Ltd.
Western Gas Marketing Limited

Diverse demandes d'exportation de gaz naturel

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique au sujet des demandes de CanStates Gas Marketing («CanStates»), Chevron Canada Resources («Chevron»), Renaissance Energry Ltd. («Renaissance») et Western Gas Marketing Limited («Western Gas») visant des nouvelles licences d'exportation de gaz naturel en vertu de l'article 117 *de la loi sur l'Office national de l'energie* («la Loi»).

Société	Durée (années)	Quantité demandée Quotidien 10^3m^3 (10^6pi^3)	Annuel 10^6m^3 (10^9pi^3)	Durée 10^6m^3 (10^9pi^3)	Point d'exportation
CanStates Gas Marketing	15	841.4 (29.7)	307.1 (10.8)	4606.9 (162.6)	Kingsgate, BC
	15	420.7 (14.9)	153.5 (5.4)	2303.2 (81.0)	Kingsgate, BC
Chevron Canada Resources	15	585.8 (20.7)	214.4 (7.6)	3210.0 (113.3)	Kingsgate, BC
Renaissance Energy Ltd.	10	180.0 (6.4)	66.0 (2.3)	660.0 (23.3)	Niagara Falls, ON
	10	28.0 (1.0)	10.1 (0.4)	101.0 (4.0)	Niagara Falls, ON
Renaissance Energy Ltd.	10	140.0 (4.9)	51.1 (1.8)	511.0 (18.0)	Monchy, SK
Western Gas Marketing Limited	10	205.0 (7.2)	75.0 (2.7)	750 (26.5)	Emerson, MB

L'audience se tiendra à compter de 9 h le mardi, 26 juillet 1994 dans la salle d'audience au troisième étage de l'Office national de l'énergie, 311, 6 ième Avenue, s.-o., Calgary (Alberta).

L'audience publique sera tenue pour obtenir la preuve et les points de vue des personnes intéressés aux demandes.

Quiconque désire participer à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en signifier une copie au(aux) demandeur(s) à l'(aux) adresse(s) suivant(s):

CanStates Gas Marketing
CanStates Gas Marketing
1220, 144 - 4e avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
Téléphone: (403) 264-1134
a/s: Monsieur D.C. Fonteyne, Vice-Président Exécutif
et
Carscallen Lockwood Cormie
1500, 407 - 2e rue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 2Y3
Téléphone: (403) 262-3775
a/s: Monsieur Stan Carscallen

Chevron Canada Resources
Chevron Canada Resources
500 - 5e avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 0L7
Téléphone: (403) 234-5358/234-5643
a/s: Monsieur Kevin S. Archibald/
Madame Kathy L'Amarca
et
MacKimmie Matthews
#700, 401 - 9e avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 2M2
Téléphone: (403) 232-0718
a/s: Monsieur Keith F. Miller

Renaissance Energy Ltd.
Renaissance Energy Ltd.
3000, 425 First Street s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3L8
Téléphone: (403) 750-1338
a/s: Madame Patricia M. Cradock, Coordinateur, Contrats, gaz naturel
et
Macleod Dixon
3700, 400 3e avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 4H2
Téléphone: (403) 267-8230
a/s: Monsieur Don G. Davies

Western Gas Marketing Limited
Western Gas Marketing Limited
530 8e avenue s.-o.
C.P. 500, Succ. M
Calgary (Alberta) T2P 3V6
Téléphone: (403) 269-5758
a/s: Monsieur Gordon W. Toews

Chaque demandeur enverra une copie de sa demande et les Directives sur la procédure de l'ONÉ à chaque intervenant qui en fait la demande.

La date limite de réception des interventions écrites est le 31 mai 1994. Le Secrétaire publiera une liste des parties peu après.

Quiconque désire simplement faire des commentaires sur les demandes devrait déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au(x) demandeur(s) au plus tard le 6 juillet 1994.

L'Office effectuera également une évaluation préable visant à déterminer les incidences environnementales des exportations proposées et de leurs répercussions sociales directes, confromément au *Décret sur les lignes directrices visant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.* Les commentaires écrits ayant trait à cette évaluation doivent être déposés auprès de l'Office et signifiés à toutes les parties intéressées au plus tard le 20 juin 1994.

Pour tout renseignment sur les procédures de la présente audience publique (Ordonnance d'audience GH-3-94) ou sur les *Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ* s'appliquant à toutes les audiences (ces documents étant disponibles en anglais et en français), veuillez écrire au secrétaire ou téléphoner à Monsieur Guy C. Hamel, agent de réglementation, à (403) 299-3927.

J.S. Richardson, Secrétaire
Office national de l'énergie
311 - 6e avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur: (403) 292-5503

MONTCALM

Taxes: des hausses et des baisses

Les résidents de la Municipalité rurale de Montcalm peuvent s'attendre à des disparités importantes en ce qui concerne l'augmentation des taxes foncières l'année prochaine.

Exemple: les propriétaires de résidences à Letellier subiront une augmentation d'environ 4 %, alors que ceux de Saint-Jean-Baptiste verront leur facture augmenter de 13 à 14 %. En revanche, les propriétaires de terrains agricoles non bâtis bénéficieront d'une baisse moyenne de 5 %.

Le secrétaire-trésorier de la Montcalm, Yves Sabourin, attribue ces disparités au changement du système d'évaluation foncière imposé par la province.

Le nouveau budget municipal s'élèvera à 1 541 300 $, soit une baisse d'environ 10 % par rapport au budget précédent.

L.G.



Le printemps au Ballet royal

Le chorégraphe George Balanchine voulait marier les danses carrées du folklore américain et le ballet classique. C'est ce qu'il a fait avec *Square Dance*, le ballet qui ouvre le spectacle **Triple Bill** qu'on peut voir jusqu'au 22 mai à la salle du Centenaire.

Avec ce programme triple, comprenant *Square Dance*, *Shepherd's Wake* et *Façade*, le Ballet royal de Winnipeg offre aux amateurs trois ballets aux styles divers, apte à satisfaire tous les goûts. C'est aussi une soirée pleine de fraîcheur et de vie, parfaite pour le printemps!

À l'origine, *Square Dance*, une chorégraphie sur des musiques de Vivaldi et Corelli, était dansée avec l'aide d'un «calleur», comme une vraie danse carrée. Plus tard, Balanchine a modifié sa chorégraphie, reléguant l'orchestre à la fosse, omettant le calleur et dotant son ballet d'un côté plus abstrait.

Shepherd's Wake, une création du talentueux Mark Godden sur les Quatre saisons de Vivaldi, mêle cycles des saisons et de la nature humaine. Les personnages des nymphes et des bergers sont charmants, tandis que Mère nature, jouée par un danseur tout habillé de noir, semble les appeler à la vie. Le ballet est truffé de symboles de vie et de fertilité (oeufs, cornes) et raconte avec humour et tendresse le passage de l'enfance à l'adolescence.

Enfin, *Façade*, une chorégraphie de Sir Frederick Ashton, se présente comme une collection de divers styles de danses (tango, polka, valse, foxtrot, danse écossaire, etc.), comme une succession de scènes aussi charmantes qu'amusantes. Une excellente façon de terminer cette soirée!

◆◆◆

Ça y est: un nouveau bébé arrivera bientôt dans votre famille et vous vous demandez comment l'aîné réagira? C'est aussi mon cas! À la maison, Gabriel, bientôt trois ans, est déjà prêt à partager des choses avec le bébé. Mais comment le préparer davantage à accepter les chambardements qu'amène un nouveau-né?

La collection Pour la première fois, publiée conjointement par les éditions Gamma et Héritage, propose *Le Nouveau bébé*. On y trouve Paul, un petit bout de chou qui ne peut plus s'asseoir sur les genoux de sa maman tant son ventre est gros!

Toutes les étapes de la venue du bébé y sont racontées: préparation de la chambre, départ de maman pour l'hôpital, visite de Paul, retour de la famille à la maison, et vie familiale avec ce nouveau-né qu'il faut baigner, changer, nourrir et changer encore. Un bébé qui donne bien du travail à ses parents!

CULTUREL

Roméo et Juliette présenté à Saint-Norbert

«Mad Max rencontre Shakespeare»

Roméo est assis près du feu. Il tire sur sa cigarette et échange régulièrement des regards complices avec sa Juliette installée près de lui. Au loin, des ruines majestueuses se détachent sur le ciel gris.

Nous ne sommes pas à Vérone, mais dans le parc provincial de Saint-Norbert. Un lieu enchanteur dans lequel la toute nouvelle compagnie Shakespeare in the Ruins a choisi de présenter Roméo et Juliette du 20 au 28 mai (1).

Roméo, c'est Mathieu Moreau, un Calgarien de 21 ans qui vient de terminer ses études de théâtre à l'Université Bishop de Lennoxville, au Québec.

«Ma première performance théâtrale à l'université, c'était justement dans Roméo et Juliette, explique-t-il. Mais j'avais un tout petit rôle: huit lignes en tout! Jouer Roméo, c'est une chance incroyable: il y a du romantisme, de l'action, du danger, de la tristesse, de l'amour.»

À l'exception de Mathieu Moreau, tous les membres de la troupe sont des Manitobains. Avec l'aide du Conseil des arts du Manitoba, ils ont fondé cette coopérative d'artistes dont le seul but est de jouer les oeuvres du «barde» dans le merveilleux décor naturel constitué par l'ancien monastère des trappistes.

Marc Beaudry apporte à la troupe son expertise de directeur technique, acquise depuis quatre ans au Manitoba Theatre Centre (MTC). «D'habitude, j'ai juste à décrocher le téléphone pour faire livrer telle quantité de fer ou de bois. Mais là, c'est pas possible. On doit tout faire nous-mêmes.»

Entre autres choses, le natif de Saint-Boniface a dû se débrouiller pour trouver une tente (en cas de pluie) et des toilettes, ainsi que des lampes et des torches pour les représentations nocturnes.


photo: Laurent Gimenez

Marc Beaudry et Mathieu Moreau sur les lieux du drame. «On a déjà notre Vérone.»

Côté décor, en revanche, la tâche était facile. Les ruines du monastère évoquent à merveille l'ancienne Vérone (du moins telle qu'on peut l'imaginer). Et pour que l'illusion soit parfaite, les spectateurs seront placés à l'intérieur des ruines, au coeur de l'action.

«La plupart des spectateurs seront debout et ils bougeront avec nous, explique Mathieu Moreau. C'est une façon de les impliquer dans le spectacle. Ils seront un peu comme les habitants de Vérone.»

Quant aux costumes, Marc Beaudry les décrit d'une phrase lapidaire: «C'est Mad Max meets Shakespeare. Il y aura beaucoup de cuir.» Mais que les puristes se rassurent: le texte du grand dramaturge sera entièrement respecté.

Précision importante: Shakespeare in the Ruins n'a rien à voir avec la troupe Shakespeare in the Park, qui ne présentera pas de spectacle cette année. «Ils se sont dissous, précise Marc Beaudry. Je crois qu'ils étaient un peu tannés de jouer du Shakespeare!»

Pour sa part, la nouvelle compagnie a bien l'intention de porter le flambeau shakespearien pendant de nombreuses années. À condition, bien sûr, que le public participe à l'aventure. «C'est du théâtre comme vous n'en aurez jamais vu», promet Roméo.

Laurent GIMENEZ

(1) Les six représentations publiques sont prévues les vendredis 20 et 27 mai à 20 h et les samedis 21 et 28 mai à 15 h et 20 h. Prix des billets: 10 $. Pour tout renseignement, composer le 586-2452 ou le 788-0988.

L'Institut des arts au CCFM

La fondation retardée

Le Colloque pour fonder l'Institut des arts du Manitoba au Centre culturel franco-manitobain (CCFM), qui devait avoir lieu le 28 mai, a été remis à l'automne.

«Il y avait beaucoup de questions qui flottaient, explique le directeur général du CCFM, Alain Boucher, surtout sur comment on allait offrir la formation. C'était peut-être un peu précipité de procéder à la fondation.»

Au cours des dernières années, le Centre a commandité deux études sur les besoins de formation en arts et en métiers d'art.

Le colloque prévu pour la fin mai comprenait divers forums qui devaient permettre aux artistes et aux institutions de se prononcer sur la nécessité et la mission de l'Institut.

Selon Alain Boucher, le Conseil d'administration provisoire de l'Institut prévoit «continuer ses consultations pour définir les structures les plus efficaces pour offrir la formation.»

J.-P. D.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Bandaline*** les 19 et 20 mai; ***2 plus 2*** au Mârdi Jazz le 24 mai; ***Ratatouille*** les 26 et 27 mai. Les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ La mezzo-soprane Gisèle Fredette et le ténor Mark DuBois, accompagnés par John Greer au piano, présentent ***Romance printanière*** (extraits d'opéras, d'opérettes et des airs contemporains). À la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain les 28 et 29 mai, à Saint-Claude le 31 mai et à Sainte-Anne le 3 juin.

✓ Quatre concerts de musique traditionnelle et classique sont présentés dans les ruines du monastère trappiste de Saint-Norbert dans le cadre de ***A Day in May*** le 26 mai, à partir de 19 h 30. Billets (35 $, inclut desserts et cappucino): 943–5770 ou 269–0564.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Points East*** mettant en vedette des compositeurs de l'Europe de l'Est les 26 et 27 mai à 20 h. À la salle du Centenaire. Billets: 949–3999.

✓ Le Winnipeg Bach Festival prépare le ***Bachfest 1994***, la célébration annuelle de la musique de Johann Sebastian Bach. En vedette: le claveciniste Luc Beauséjour, le violoniste David Stewart, l'Ensemble MusikBarock et le Winnipeg Baroque Ensemble. Du 24 au 28 mai. Tous les spectacles débutent à 20 h. Billets: 783–7372.

BALLET

✓ Le Ballet royal de Winnipeg conclut sa saison avec ***Triple Bill*** jusqu'au 22 mai 1994. Au programme: *Façade* de Sir Frederick Ashton, *Shepherd's Wake* de Mark Godden et *Square Dance* de George Balanchine. Billets: 956–2792.

THÉÂTRE

✓ Pour marquer son 25e anniversaire, le Festival du Voyageur monte la pièce ***Le Voyageur***, présentée à 19 h 30 jusqu'au 21 mai à la salle Pauline-Boutal. Billets (15 $): 233–8972.

EXPOSITIONS

✓ Gaëtanne Simonne Sylvester est parmi les artistes membres de ***Printmakers Ten*** qui tiennent une exposition à la galerie Warehouse Artworks (222, av. McDermot) jusqu'au 28 mai.

✓ En montre à la Floating Galery (218 - 100, rue Arthur): ***Lending Whispers an Ear***, exposition photographique de Will Milne démontrant, entre autres, des paysages de la rivière Seine, à Saint-Boniface. Jusqu'au 28 mai.

✓ L'exposition ***Winnipeg 1919: A City in Crisis*** fait le point sur la grève générale de l'époque. Dans la salle Alloway du Musée de l'Homme et de la Nature jusqu'au 19 juin.

EN FAMILLE

✓ Le ***Festival Walk'n'Water*** a lieu au site historique national de La Fourche du 20 au 23 mai. Parmi les activités: musique, magie, spectacles, canotage, cerfs-volants, feux d'artifice, pièces historiques, interprétation de la nature. Entrée gratuite.

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose un atelier de ***fabrication de cerfs-volants***. Le samedi 21 mai à 14 h. (Prière de s'inscrire à l'avance). Puis, ***une journée de pêche en famille*** le dimanche 22 mai de 10 h à 17 h. Renseignements: 989-8355.

✓ Le Planétarium présente deux nouveaux spectacles: ***Teddy's Quest*** pour les 4 à 10 ans; et ***Celestial Navigation***, science qui date du 15e siècle. Renseignements: 943–3142.

CINÉMA

✓ Dans le cadre de son 20e anniversaire, le Centre des Prairies de l'Office national du film propose un visionnement en plein air de ***films d'animation manitobains***. Le 21 mai à La Fourche à partir de 20 h 30. Entrée gratuite.

✓ À l'affiche de la Cinémathèque: ***Best of the International Tournée of Animation (1977-91)*** du 20 au 26 mai à 21 h 30 seulement (matinées à 14 h samedi et dimanche). Entrée: 5 $ (4 $ pour étudiants, 3,50 $ pour membres, aînés et enfants).

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE


photo: Karine Beaudette

La toile *Atelier d'été, Alsace*, par Aimé l'Heureux, fait partie de l'exposition *Expressions manitobaines*, en montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher) jusqu'au 29 mai. L'exposition regroupe 32 oeuvres de 22 artistes manitobains.

SAINT-VITAL

Le Gala du livre à Lavallée

Les élèves de l'école Lavallée ont tenu, le 21 avril dernier, un gala (genre soirée des Oscars) pour reconnaître les meilleurs livres.

Du 14 mars au 14 avril, les élèves regroupés en sections (1 à 3, 4 à 6 et 7 à 8) ont lu un certain nombre de livres et de revues de la bibliothèque de l'école et les ont évalués selon une série de critères de qualité.

Le 14 avril, les élèves de chaque niveau ont voté pour déterminer quels livres et revues étaient les meilleurs.

Le Gala du 21 avril a été animé par Christian La Roche de CKXL. Les élèves ayant commandité les meilleurs livres ont reçu des certificats.



Christian La Roche (à droite) a animé le Gala.

Quatre concerts à Saint-Boniface, Saint-Claude et Sainte-Anne

Les voix du printemps

Deux «grandes voix» canadiennes présenteront des concerts à Saint-Boniface, Saint-Claude et Sainte-Anne-des-Chênes du 28 mai au 31 juin (1).

La mezzo-soprano Gisèle Frédette, originaire de Saint-Boniface, est déjà bien connue du public franco-manitobain. Ces dernières années, elle a notamment participé à la soirée des prix Riel et à la soirée gala de Francofonds.

Issue d'une famille portée sur la musique et les arts en général, Gisèle Frédette a mis à profit sa voix exceptionnelle et ses talents de comédienne et de danseuse pour mener une carrière de chanteuse d'opéra au Canada et aux États-Unis.

Pour sa série de concerts manitobains, elle sera accompagnée du chanteur Mark DuBois, qui s'est déjà distingué sur les scènes canadiennes, américaines et européennes. Le pianiste accompagnateur est le Manitobain John Greer.

«Romance printanière» permettra d'entendre des extraits des opéras Carmen, Faust, Manon et La Bohème, ainsi que des chansons populaires telles que Les Raftmen et Un Canadien errant.

L.G.

(1) Les 28 et 29 mai à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (billets: 17 $); le 31 mai au Centre récréatif de Saint-Claude (billets: 15 $); le 3 juin au Centre culturel de Sainte-Anne (Billets: 15 $).

Le jeu du chant

Qui sont les deux vedettes des concerts «Romance printanière», qui seront présentés du 28 mai au 3 juin à Saint-Boniface, Saint-Claude et Sainte-Anne?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté le lundi 23 mai à 9 h précises. Les quatre premières bonnes réponses donneront droit à une paire de billets gratuits pour les concerts de Saint-Boniface (2), Saint-Claude (1) et Sainte-Anne (1).

Un 5e album lancé à Montréal

La Fabrique de Hart Rouge



Suzanne, Annette, Michelle et Paul Campagne. Une nouvelle maturité.

Un nouvel album du groupe orginaire de la Saskatchewan, Hart Rouge, a été lancé à Montréal le 17 mai. Le 5e album du groupe, intitulé *La Fabrique*, comprend neuf nouvelles compositions.

Hart-Rouge s'est permis de fabriquer quelques histoires d'amour pour des chansons pleines de tendresse et de fragilité intitulées *Tout te pardonner, Je n'ai jamais revu, Mon envie douce.*

«J'ai joué au coparolier comme la dernière fois, explique Bernard Bocquel, de Saint-Boniface, un ami du groupe. Mon nom est attaché à toutes les nouvelles chansons.»

D'autres chansons, *Belle hirondelle* et *Pyramide*, parlent de révolte. La chanson-thème du disque, qui mise toujours et surtout sur les voix des membres de la famille Campagne, est une adaptation d'une chanson de James Taylor traduite par Francis Cabrel.

L'album comprend aussi une surprise pour les amateurs de Véronique Sanson: une version a cappella de *Amoureuse*.

«Les deux chansons reprises sont formidables, souligne Bernard Bocquel. Qu'est-ce qu'on peut dire: c'est du Hart Rouge! Il y a des arrangements de voix comme eux seuls peuvent les faire.

«Il y a vraiment une maturation, un espèce de pureté supplémentaire dans les voix. Dans *Amoureuse*, il n'y a aucun effort de virtuosité, c'est plus épuré.»

Le premier extrait qui sera lancé, *Savourer l'instant*, est une composition rock qui est sensé rappeler le hit radio *Inconditionnel*.

Le disque sera disponible à Saint-Boniface dans quelques jours.

J.-P. D.

SAINT-LAZARE

Le retour des Génies en herbe

Huit équipes d'étudiants des niveaux 7 à 10 des écoles de Dauphin, Brandon et Saint-Lazare ont tenu une compétiton amicale de Génies en herbe, le 6 mai, à l'école de Saint-Lazare.

À l'issue de vives luttes entre les concurrents, l'équipe # 2 de Saint-Lazare a été reconnue victorieuse.

La rencontre des trois écoles a également permis d'exploiter les talents artistiques des élèves: une activité d'arts plastiques a eu lieu, suivie d'une randonnée en carriole en chantant des airs folkloriques.

La journée était organisée par les moniteurs de français Stéphanie Allard, Martin Tremblay et Martin Rogers, ainsi que par le professeur Mario Tanguay.

Télé-horaire de la semaine du 21 au 27 mai 1994

Samedi 21 mai

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h55 CBWFT La petite sirène
8h00 T-M La forêt magique
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Bugs Bunny
8h40 CBWFT Clyde
9h00 T-M Batman
9h05 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Le journal de l'histoire
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M C'est un abat!
10h10 CBWFT Tiny toons
10h15 TV-5 Viva
10h35 CBWFT Pierre et Isa
11h00 CBWFT Un cirque sur le fleuve
T-M Cinémaximum: La grande évasion
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT La cour en direct
TV-5 Évasion
12h00 CBWFT Ma maison
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT L'univers des sports
13h30 TV-5 Faut pas rêver
14h00 T-M Bugs Bunny
14h30 TV-5 Les premiers jeux de la francophonie
15h00 T-M Perfecto
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
T-M Les héros de l'hiver
16h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M Harry et les Henderson
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les Colocs
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Ciné-extra: Comment claquer un million de dollars par jour
TV-5 Décryptages
18h00 CBWFT C'est juste une farce!
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Frou-frou
19h30 T-M Ciné-extra: Opération chimpanzé
20h00 TV-5 Sacrée soirée
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 T-M Benny Hill
TV-5 Le Cercle de minuit
21h45 CBWFT Forum des temps modernes
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h45 CBWFT Télé-sélection: La famille
TV-5 Kaléidoscope
22h51 T-M Ciné-lune: Airport 80: Concorde
23h10 TV-5 Journal télévisé suisse
23h40 TV-5 Frou-Frou
0h40 TV-5 Scoubidou
1h21 T-M Fermeture
1h30 CBWFT Fin des émissions
1h40 TV-5 RFI

FILMS

19h30 T-M ***Opération chimpanzé***
Am. 1987. Science-fiction. Un chimpanzé capable de communiquer par signes est envoyé dans un centre de recherches de l'aviation où il sert de cobaye.

22h45 CBWFT ***La famille***
It.-Fr. 1986. Comédie dramatique. Chronique de la vie d'une famille italienne, de 1906 à 1986, racontée par l'intellectuel de la famille qui fête ses quatre-vingts ans.

22h51 T-M ***Airport 80: Concorde***
Am. 1979. Drame. La première envolée intercontinentale d'un avion est fertile en incidents périlleux.

Dimanche 22 mai

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Tao Tao
7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 T-M Vision mondiale
8h15 CBWFT Le livre de la jungle
8h45 CBWFT Doug
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Batman
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Seconde nature
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Saint-Joseph de Shédiac (N.-B.) par Mgr Donat Chiasson.
T-M On rénove
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Cinémaximum: La voix du sang
11h15 TV-5 Planète musique
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Jamais sans mon livre
12h05 CBWFT La semaine verte
13h00 CBWFT Horizons
T-M Cinémaximum: Rose Café
TV-5 L'heure de vérité
14h00 CBWFT En avant la musique!
TV-5 Le monde est à vous
14h30 T-M Bugs Bunny
15h00 CBWFT Sous la couverture
T-M Formule atlantique
15h30 TV-5 Bon week-end
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M Simplement Sylvie
TV-5 Journal télévisé belge
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT En toute liberté
T-M Docteur Doogie
17h45 TV-5 Magellan
18h00 CBWFT Histoires fantastiques
T-M Je déclare l'amour
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
18h35 TV-5 Champ libre
19h00 T-M Gala du lys d'or 1994
TV-5 7 sur 7
20h00 TV-5 Rapp-tout
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M L'événement
21h15 TV-5 Scoubidou
21h20 CBWFT Scully rencontre
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h20 CBWFT Découverte
22h43 T-M Vision mondiale
23h20 CBWFT Ciné-Club: Le Sud
23h30 TV-5 Journal télévisé belge
23h43 T-M Finances
0h00 TV-5 7 sur 7
0h13 T-M Fermeture
1h00 TV-5 Rapp-tout
1h25 CBWFT Fin des émissions
2h15 TV-5 RFI

FILMS

13h00 T-M ***Rose Café***
Can. 1987. Drame sentimental. Alors qu'elle s'apprête à ouvrir un restaurant avec son fiancé, une jeune femme s'éprend d'un autre homme.

23h20 CBWFT ***Le Sud***
Alg.-Fr. 1988. Drame psychologique. En 1983, un homme sort de la prison où le régime dictatorial le maintenait depuis cinq ans. Il se dirige vers le domicile conjugal. Il sait que sa femme et lui-même ont changé. Il se promène dans le quartier, en proie à la peur, aux fantômes de ses souvenirs.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Bugs Bunny (lundi)
T-M Salut, bonjour!
5h30 T-M La forêt magique (lundi)
6h00 T-M Ciné-matin: Croisière surprise (lundi)
6h35 CBWFT Chevalier lumière
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 T-M Bla bla bla
9h00 CBWFT Les anges du matin
T-M Top modèles
9h30 T-M Aimer
10h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Bon appétit
10h01 CBWFT Pacha et les chats
10h15 CBWFT Iris le gentil professeur
TV-5 La méthode Victor
10h30 CBWFT La famille Câlinours
T-M Cinéma d'après-midi: La fête au harem (lundi)
T-M La vie à Montréal
TV-5 La cuisine des mousquetaires
TV-5 Gourmandises (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
TV-5 Oxygène (lundi)
TV-5 Scully rencontre (mardi)
TV-5 Nord-sud (mercredi)
TV-5 Feu vert (jeudi)
TV-5 Découverte (vendredi)
11h00 CBWFT Les inventions de la vie (lundi)
CBWFT Regards sur la nature (mardi)
CBWFT Portrait des passions françaises (mercredi)
CBWFT Le monde dans votre assiette (jeudi)
CBWFT Comment ça va? (vendredi)
11h15 TV-5 Champ libre (lundi)
TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Les craquantes
TV-5 C'est tout Coffe
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Frou-Frou (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
TV-5 Grand écran (vendredi)
12h30 CBWFT Mon amour, mon amour
T-M La trentaine (lundi)
T-M Sans plus, ni moins
12h45 TV-5 7 jours en Afrique (jeudi)
13h00 TV-5 Les brûlures de l'histoire (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 7 Taratata (mercredi)
TV-5 Les chevaliers du ciel (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
13h15 T-M Au nom de la beauté
13h30 CBWFT Les temps modernes
T-M Les feux de l'amour
14h00 TV-5 Archéologie (lundi)
TV-5 Le divan (jeudi)
14h30 CBWFT Pourquoi pas l'après-midi?
T-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque (jeudi et vendredi)
T-M Claire Lamarche

Lundi 23 mai

15h45 TV-5 Pyramide
15h52 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Sous le signe du faucon
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h07 CBWFT Court métrage
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Drôle de vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Tout va bien
20h00 T-M On m'appelait Steven
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Les belles vacances
22h00 CBWFT Marilyn
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h37 T-M Supercopter
23h00 CBWFT Les estuaires du Pacifique
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT La ruée vers l'art
TV-5 Bas les masques
23h37 T-M Fermeture
0h20 CBWFT La politique fédérale
0h25 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Tout va bien
2h00 TV-5 RFI

Mardi 24 mai

15h45 TV-5 Pyramide
15h52 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord-sud
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Sous le signe du faucon
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grands films: Elle a dit non
T-M Le match de la vie
TV-5 Temps présent
20h00 T-M Tête-à-tête
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Intérieur nuit
22h59 T-M Ciné-lune: Prunelles bleues
23h15 TV-5 Journal télévisé FR3
23h00 CBWFT Les francofolies de Montréal 1991
23h30 CBWFT Découverte
23h40 TV-5 Revue de presse française
23h45 TV-5 Les belles vacances
0h20 CBWFT Second regard
0h59 T-M Fermeture
0h50 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Temps présent
1h55 TV-5 RFI

FILMS

19h00 CBWFT ***Elle a dit non***
É.-U. 1990. Drame. Après un souper amical, un avocat entraîne son invitée dans son bureau où il la viole. Sa victime ne peut prouver le méfait.

22h59 T-M ***Prunelles bleues***
Am. 1976. Comédie policière. Un employé d'un cinéma porno est malgré lui mêlé à une affaire de trafic de drogues.

Mercredi 25 mai

15h45 TV-5 Pyramide
15h52 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Cinéma du mercredi: Dragnet
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Géopolis
19h45 TV-5 7 jours en Afrique
20h00 TV-5 Les chevaliers du ciel
20h30 T-M Benny Hill
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Le divan
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Marilyn
22h45 TV-5 Espace francophone
22h50 CBWFT Les nouvelles du sport
23h03 T-M Ciné-lune: Jouet dangereux
23h15 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h20 CBWFT Sous la couverture
23h40 TV-5 Revue de presse arabe
23h45 TV-5 Les chevaliers du ciel
0h20 CBWFT En toute liberté
0h40 TV-5 Le divan
0h50 CBWFT Fin des émissions
1h10 TV-5 Géopolis
1h33 T-M Fermeture
1h55 TV-5 7 jours en Afrique
2h10 TV-5 RFI

FILMS

18h30 T-M ***Dragnet***
Am. 1987. Comédie policière. Accompagné d'un jeune et fringant collègue, un policier efficace mais buté mène une enquête sur une série de méfaits commis par une secte bizarre.

23h03 T-M ***Jouet dangereux***
It. 1978. Drame psychologique. Un comptable se passionne pour les armes et l'auto-défense après avoir été blessé dans un hold-up.

Jeudi 26 mai

15h45 TV-5 Pyramide
15h52 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Mission Top secret
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Livraison spéciale
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Tête-à-tête
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grands films: Le porteur de serviette
T-M La trentaine
TV-5 Grand écran
20h00 T-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Tatunca
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Dossiers justice
22h55 CBWFT La météo
22h59 T-M Ciné-lune: Théâtre de sang
23h00 CBWFT Les pieds dans les plats
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h20 CBWFT Cinéma: Le coeur est un chasseur solitaire
23h30 TV-5 Revue de presse africaine
23h35 TV-5 Envoyé spécial
0h35 TV-5 Tatunca
0h59 T-M Fermeture
1h05 TV-5 Grand écran
1h55 CBWFT Fin des émissions
2h05 TV-5 RFI

FILMS

19h00 CBWFT ***Le porteur de serviette***
Ital.-Fr. 1991. Comédie. Un professeur devient le prête-plume d'un ministre corrompu, ce qui apporte des changements fondamentaux dans sa vie et le pousse à s'interroger sur la nature réelle de la politique.

22h59 T-M ***Théâtre de sang***
Brit. 1973. Drame d'horreur. Après un suicide apparent, un acteur entreprend de tuer les critiques qui lui ont été défavorables.

23h20 CBWFT ***Le coeur est un chasseur solitaire***
É.-U. 1969. Drame. Dans une petite ville américaine, un malentendant n'a qu'un seul ami, un autre malentendant retardé.

Vendredi 27 mai

15h45 TV-5 Pyramide
15h52 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 Gourmandises
16h14 CBWFT Les débrouillards
16h30 T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h40 CBWFT 0340
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
17h00 CBWFT Vivre à Northwood
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Oxygène
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Dinosaures
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Ciné-enquête: B.L. Stryker: tour des otages
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Génération «T»
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Les brûlures de l'histoire
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
22h00 T-M Le TVA édition réseau & TVA sports
22h20 CBWFT Les nouvelles du sport
22h30 TV-5 Cilaos
22h45 CBWFT La météo
22h50 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h02 T-M Ciné-lune: Columbo: immunité diplomatique
23h20 CBWFT Cinéma: Cash cash
23h25 TV-5 Revue de presse canadienne
23h30 TV-5 Bouillon de culture
0h32 T-M Fermeture
1h00 TV-5 Thalassa
1h15 CBWFT Fin des émissions
2h00 TV-5 RFI

FILMS

18h30 T-M ***Ciné-enquête: B.L. Stryker: tour des otages***
Am. 1989. Drame policier. L'ex-femme de B.L. Stryker, ainsi que son meilleur ami «Oz», sont tenus en otage lors d'un vol de bijoux, survenu au dernier étage d'une tour à bureaux.

23h02 T-M ***Columbo: Immunité diplomatique.***
Am. 1975. Drame policier. Un policier est appelé à enquêter sur un meurtre commis dans le consulat d'un pays arabe.

23h20 CBWFT ***Cash cash***
É.-U. 1984. Comédie policière. Pour éviter la police, un petit escroc revêt un uniforme militaire. Il se fait passer pour l'escorte d'un soldat tué au Vietnam. Il ignore que la tombe est remplie d'une énorme quantité de billets volés et qu'elle est étroitement surveillée par les cambrioleurs.

Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province à partir du 20 mai

SPORTS/LOISIRS

Le 24 mai 1994
Réunion annuelle du Club LaVérendrye
Saint-Boniface
Info: 233-8997

CULTURE

Le 20 mai 1994
Réunion annuelle de l'Alliance française
Winnipeg
Info: 477-1515

Le 30 mai 1994
Réunion annuelle de la Société historique de Saint-Boniface
Saint-Boniface
Info: 233-4888

*Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au **233-2556** ou **1-800-665-4443**.*

MONTCALM

Une bibliothèque municipale?

La Municipalité rurale de Montcalm est prête à débourser jusqu'à 4 000 $ pour mettre en place une bibliothèque municipale.

Les conseillers répondent ainsi aux demandes de l'Association des municipalité bilingues et du groupe local Vision d'avenir, qui souhaitent la mise en place d'une bibliothèque pouvant desservir les villages de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Letellier.

Une décision concrète pourrait être prise lors de la prochaine réunion du conseil le 24 mai.

SPORT

Sylvie Fréchette au Temple de la renommée du sport

La vie après la nage synchronisée

Deux ans après la performance qui lui a valu la médaille d'or olympique aux Jeux de Barcelone, ne parlez pas d'entraînement à Sylvie Fréchette. «Je ne me sentirais plus prête à donner 45 heures d'entraînement par semaine, sans compter les études, la préparation psychologique, le chiro, le physio, le psychologue, le massothérapeuthe.» C'est fou ce que ça demande comme temps, devenir championne olympique.

Mais après avoir atteint ses buts, Sylvie Fréchette a bel et bien «pris sa retraite». «Tu te prépares à la retraite, et quand j'ai arrêté, je me sentais prête. J'ai toujours eu une bonne relation avec mon entraîneure Julie Sauvé, qui était "ma mère de la piscine", et ma mère était ma chum. J'ai toujours pu me tourner vers ces deux femmes... qui n'étaient pas toujours douces avec moi. Surtout Julie qui était très dure, tout en étant humaine! Mais cet environnement a fait que j'étais prête.»

Cependant, tous les athlètes n'ont pas la chance d'accumuler médailles et honneurs, et de devenir les enfants chéris du public. Qu'arrive-t-il de ceux qui n'ont pas connu cette gloire et qui doivent se retirer dans l'ombre?

«Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il n'y a pas juste des médailles dans la vie! La plus grande fierté personnelle d'un athlète, c'est d'atteindre son objectif. Si ton objectif, c'est une 5e place alors que tu n'y es jamais parvenu avant, alors tu as atteint ton objectif. Il y a des 3e positions qui m'ont fait plus plaisir que des premières!



photo: Sylviane Lanthier

Sylvie Fréchette: «Ma mère dit que je suis en train de vivre mon adolescence!»

«Au Québec, le principe du Lys d'Or à TVA pendant les Olympiques (1) était extraordinaire pour faire comprendre aux gens pourquoi un marathonien qui arrive 20e se lève les bras et pleure de joie.»

Mais des traversées du désert, Sylvie Fréchette en a connues aussi. «Il y a une période de ma carrière où j'étais une «nobody», où c'était difficile, j'en arrachais et j'avais besoin qu'on me donne un coup de pouce.»

Ce n'est donc pas un hasard si, dans l'émission de télévision qu'elle anime maintenant à TVA, Simplement Sylvie, elle interview des gens «qui ne sont pas connus, qui montent et qui ont besoin de ce coup de pouce.»

Et celle qui rappelle combien il est difficile pour un athlète de trouver des commanditaires, continue encore aujourd'hui de représenter la compagnie Britta, la seule qui l'ait supportée tout au long de ces années. «Ils ne voudraient pas de mon contrat que je le signerais pareil!», lance-t-elle.

Mais c'est encore lors des Jeux de Barcelone que cette athlète volontaire et déterminée a démontré toute sa force de caractère, en se rendant compétitionner alors que son chum, Sylvain Lake, s'était suicidé quelques jours auparavant.

«Pour Barcelone, juste de me rendre, c'était pas évident après le suicide de Sylvain. Te rends-tu compte? Après tout ce que j'ai vécu, j'ai été capable, le 6 août, d'être sur le bord de la piscine dans une santé physique et mentale suffisante pour performer comme je l'ai fait?»

Encore aujourd'hui, elle ignore dans quel recoin de son être elle est allée puiser cette énergie. «Je suis pourtant le genre de personne qui pleure en écoutant Flipper à la télé. D'une certaine façon, c'est épeurant: ça veut dire que quelque part, on n'a pas de limite. Quand ça vient des trippes, c'est fou ce qu'on peut faire. Maintenant, je sais que je peux passer à travers n'importe quoi.»

Parce que la juge brésilienne s'est trompée de bouton en voulant accorder sa note à Sylvie après cette performance olympique, la médaille d'or lui était passée sous le nez. Il a fallu un appel et 16 mois avant que les bonzes olympiques ne réparent cette erreur.

Mais cette athlète aujourd'hui comblée en connaît d'autres à qui la chance n'a pas souri. «Je connais des athlètes, et même des médaillés d'or à Barcelone, qui sont sur le chômage, qui ne sont pas reconnus, qui n'ont rien. Ça m'enrage parce qu'ils sont les meilleurs exemples de courage, de détermination, de persévérance, de travail, de tête de cochon. J'en reviens pas, et en même temps je réalise à quel point je suis chanceuse.»

Sylviane LANTHIER

(1) Le Lys d'or était attribué par le réseau TVA qui couvrait les Olympiques. Les athlètes qui parvenaient à rencontrer leurs objectifs méritaient un Lys d'or.

Hockey: Daniel Tétrault et Patrick Gosselin

Repêchés dans l'Ouest

Ils ne pourront pas jouer dans la Ligue de l'Ouest avant une autre année et demie, mais deux bantams francophones ont été repêchés le 28 avril.

Daniel Tétrault, 14 ans, de La Broquerie, a été retenu par Brandon à la 8e ronde (124e choix) lors de la séance de repêchage annuel.

Patrick Gosselin, 15 ans, de Saint-Malo, a été repêché en 9e ronde (136e choix). Ils ne pourront jouer dans la Ligue avant d'avoir 16 ans.

C'est dans cette organisation que la malouin Daniel Lambert avait été repêché, parmi les premiers choix, au milieu des années 80.

Avec les Loteries du Manitoba, on peut réaliser de bonnes choses

Le Quatrième de la série
Un reportage spécial sur les Loteries du Manitoba

Depuis la tenue de la première loterie au Manitoba en 1970, l'argent prélevé par les loteries et les jeux de hasard a toujours été redonné à la collectivité et à l'économie manitobaine. L'année dernière, environ 200 millions de dollars ont pu être distribués pour appuyer les soins de santé et la recherche médicale, l'apprentissage et l'éducation, le conditionnement physique et le sport amateur, la vie des familles et de la collectivité, la culture et le patrimoine, les programmes de conservation et d'emploi pour la jeunesse ainsi que le développement économique et la réduction du déficit.



La contribution des fonds de loteries permet de maintenir les taxes et de protéger les programmes sociaux jugés prioritaires, ce qui se traduit par un avenir plus certain pour les familles du Manitoba.

200 millions $ provenant des loteries travaillent à réduire le déficit du Manitoba d'ici deux ans.

Les dollars générés par les loteries ont servi prioritairement à réduire le déficit de la province en 1993-1994. Pour ce faire, les loteries ont versé 110 millions $. Cette année, on contribuera 90 millions $ en plus pour réduire le déficit.

Il est important de voir ces chiffres dans leur contexte:

Si on voit le déficit comme étant un fardeau que doit porter l'ensemble de la population, les 200 millions $ fournis par Loteries Manitoba en 1993-1994 et en 1994-1995 vont alléger le fardeau par près de 700 $ pour chaque famille de quatre personnes au Manitoba.

Ceci ne veut pas dire que le déficit peut être entièrement absorbé en utilisant les revenus de loteries, et qu'il peut être éliminé du jour au lendemain. Mais ça, il faut s'y attendre puisque, après tout, il a fallu de nombreuses années pour en arriver à la conjoncture économique actuelle.

William Mackness est le doyen de la Fáculté d'administration à l'Université du Manitoba. Auparavant, il était cadre supérieur d'une banque à charte canadienne ainsi qu'associé d'une importante firme de courtier en valeurs mobilières. Il fait remarquer que, «en effet, la province du Manitoba accumule des déficits depuis 20 ans».

Payer les intérêts de dettes contractées il y a longtemps coûte cher. William Mackness estime que «plus de 10 % des revenus de la province doit servir à payer les intérêts accumulés sur les emprunts antérieurs.»

Malgré cela, le déficit du Manitoba est stable depuis quelques années. Selon l'agence de cotation indépendante de Toronto, Dominion Bond Rating Service, le Manitoba s'est distingué comme étant «la province canadienne la plus responsable économiquement de 1987 jusqu'à présent.» Et le Manitoba est sur la bonne voie pour réaliser un budget équilibré en 1996-1997, sans augmentation des taxes et sans coupures dans les dépenses globales de programmation.

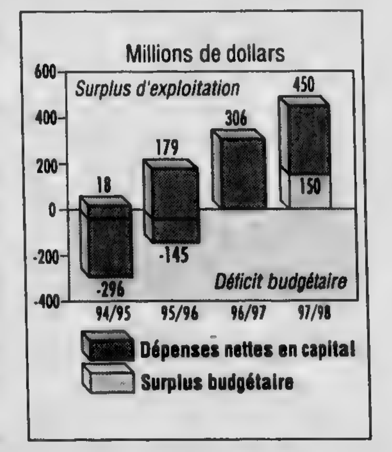
C'est probablement à ces deux derniers niveaux (taxes et programmes communautaires) que les dollars provenant des loteries, dirigés vers la réduction du déficit, vont faire le plus de bien, pour cette année et pour les années qui viennent.

Les fonds servent directement à réduire le déficit et par conséquent, aident à protéger les programmes sociaux jugés prioritaires, particulièrement dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services à la famille. Également, l'argent aide à maintenir les taxes, qui sont actuellement au 3e rang parmi les plus basses au Canada.

110 millions $ en 1993-1994 ajoutés à 90 millions $ en 1994-1995: voilà ce qui constitue une somme considérable tirée des revenus de loteries du Manitoba qui contribue au plan de réduction du déficit de la province.

William Mackness signale que «si on continue cette ligne de conduite pendant plusieurs années, la dette sera considérablement plus petite que s'il en avait été autrement. Et le fardeau de la dette, ou les frais d'intérêts, sera aussi réduit.»

Par l'entremise du Système de distribution des fonds de loteries (SDFL), les revenus des loteries et des jeux de hasard sont répartis parmi différents ministères, plusieurs groupes de coordination et de soutien à la collectivité. Pour en savoir plus long, veuillez composer le 945–0216 à Winnipeg, ou sans frais, le 1–800–282–8096, poste 0216.



L'argent contribué par les loteries du Manitoba va aider à équilibrer le budget provincial d'ici l'année 1996-1997.

20 mai 1994

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

L'entente Canada/communauté... une véritable négociation

«Où en est-on rendu avec l'Entente Canada/communauté?» est la question que l'on nous pose le plus souvent à la Société franco-manitobaine. Tout d'abord, l'entente n'est pas encore signée et la SFM négocie toujours pour obtenir une entente qui répond aux besoins des Franco-manitobains et des Franco-manitobaines. L'Entente Canada/communauté est un projet d'entente de financement globale à long terme entre la communauté franco-manitobaine et le gou-vernement canadien. D'une part, le Canada accepte de financer le développement du Manitoba français pour une période de 5 ans et d'autre part, la communauté accepte de prendre ce financement garanti et de l'appliquer à des projets déterminés.

Après la signature d'une Entente Canada/communauté en Saskatchewan, la communauté franco-manitobaine a établi un mécanisme de consultation unique au Canada pour établir les priorités au niveau de son développement. Plus de 1 500 Franco-manitobaines et Franco-manitobains ont été consultés au cours de 40 rencontres qui leur ont permis de présenter les besoins de leurs communautés sous forme de projets. Du côté de la SFM, l'organisme a reçu le mandat de négocier et de signer une Entente Canada/communauté dès son assemblée annuelle au mois de novembre 1990. Depuis 1991, des représentants de la communauté et des organismes siègent au Conseil provincial de concertation et de priorisation (CPCP) pour cadrer les priorités du Manitoba français au sein d'une première ébauche d'entente. Cet exercice démocratique était nécessaire pour assurer un mode de consultation et il a permis de structurer les besoins de la communauté.

Le CPCP aide à établir les priorités de la communauté franco-manitobaine. La gestion scolaire, le Bureau de développement économique, le Réseau d'agents et d'agentes de développement communautaire, l'Entre-temps des femmes franco-manitobaines, le Centre du patrimoine et des archives, la mise sur pied d'un directorat de sports et loisirs, la radio communautaire CKXL et les services en français auprès des services médico-sociaux sont les grandes priorités du Manitoba français. De plus, il existe au-delà de 140 projets de développement locaux et régionaux présentés par les communautés francophones au Manitoba. Le financement reçu grâce à l'entente irait, entre autres, au développement et à la mise en marche de ces priorités.

Le dossier est actif dans la communauté depuis 1989. Il faut dire que ça fait longtemps qu'on attend! Une Entente Canada/communauté signée avec la francophonie manitobaine viendrait concrétiser plusieurs projets durables. Ceux-ci créeraient en retour des emplois et des opportunités pour les Franco-manitobains et les Franco-manitobaines. En somme, une telle entente aiderait à normaliser la vie française au Manitoba.

Le camp d'été «CAMP ROUGE, ÇA BOUGE» cherche un(e) coordonnateur(trice)

Le camp d'été de jour «CAMP ROUGE, ÇA BOUGE» cherche un(e) coordonnateur(trice) pour la mise sur pied des camps qui auront lieu dans les villages de Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Joseph pendant l'été. La personne choisie pour l'emploi doit avoir de l'expérience dans la gestion et la programmation de camps d'été. Elle sera aussi responsable pour l'embauche et la formation des animateurs. Cet emploi nécessitera l'usage d'une voiture pendant le projet. Pour de plus amples renseignements quant aux compétences et à la description des tâches, veuillez contacter Shane Barnabé, agent de développement communautaire pour l'Ouest de la Rouge, en composant le 233-4915 ou le 1-800-665-4443 (sans frais).

1994 est aussi l'année de l'harmonie raciale

La Ville de Winnipeg a déclaré 1994 l'Année de l'harmonie raciale afin d'examiner la diversité ethnique et raciale de notre milieu et de considérer les problèmes qui existent encore dans ce domaine. Le Projet de l'Année de l'harmonie raciale a été initié par le Comité des relations communautaires et raciales de la Ville de Winnipeg et son but est de sensibiliser la population et de détruire les mythes perpétués par le racisme. Si ce but vous intéresse, vous pouvez participer au projet en tant que bénévole au niveau des forums de discussion déjà établis ou en supportant l'organisation d'une conférence sur les relations interraciales. Vous pouvez aussi consulter le calendrier des événements publié par le projet et participer à un événement organisé. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Heidi Streu au 986-6830 ou Michel Loiselle au 233-4915 ou 1-800-665-4443 (sans frais).



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)

Au Manitoba, ça s'fait en français!

SOCIÉTÉ

Le chef des services correctionnels du Manitoba s'interroge

Y a-t-il vraiment plus de crimes?

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le responsable du système carcéral manitobain n'est pas un super gardien de prison arborant menottes et nerfs de boeuf.

Donald Demers est au contraire tout ce qu'il y a de plus civilisé. Parfaitement bilingue (il est né à Sainte-Anne-des-Chênes), docteur en sociologie et criminologie, il occupe depuis cinq ans les fonctions de sous-ministre adjoint responsable des services correctionnels.

Tout le sytème pénal manitobain est placé sous sa responsabilité. Cela inclut une douzaine de prisons (pour les peines inférieures à deux ans) et toute une gamme de programmes qui offrent une alternative à l'emprisonnement (travail communautaire, liberté conditionnelle, etc.)

Donald Demers est également responsable du traitement des jeunes délinquants dans le cadre de la Loi sur les jeunes contrevenants. Si l'on en croit les manchettes des quotidiens winnipégois à propos de la délinquance juvénile, il doit être littéralement débordé!

«C'est vrai qu'on constate une hausse importante des jeunes contrevenants en détention, explique-t-il. Leur nombre se situe entre 250 et 300, alors que la capacité des deux pénitenciers pour jeunes (à Winnipeg et Portage-la-Prairie) est de 150 à 200 lits. Il faut remonter à 1987-88 pour trouver de tels chiffres.»



photo: Laurent Gimenez

En tant que responsable des services correctionnels, Donald Demers a été chargé par la ministre de la Justice de mettre au point le fameux «camp militaire» pour jeunes contrevenants. «On compte pouvoir l'ouvrir le 1er septembre», confie-t-il.

Faut-il en conclure que la délinquance juvénile est effectivement à la hausse? «C'est difficile à dire. Quand on demande aux gens s'ils ont été victimes personnellement d'un crime, on constate qu'il n'y a pratiquement pas eu de changements entre 1988 et 1994.

«Les gens ne trouvent pas non plus que leur quartier est moins sécuritaire. Mais il y a cette perception que, quelque part ailleurs dans la ville, les choses sont plus violentes.»

Une chose est sûre: la police de Winnipeg rapporte de plus en plus d'infractions commises par des jeunes. «La question, c'est: est-ce qu'il y a plus de crimes ou moins de tolérance vis-à-vis des crimes, s'interroge Donald Demers?

«Autrefois, quand deux écoliers se battaient à l'école, l'instituteur réglait le problème. Aujourd'hui, on a plus tendance à rapporter ce genre d'accidents, et ça devient une donnée criminelle. D'ailleurs, on constate que ce sont les délits mineurs qui augmentent, pas les délits graves.»

Quand on lui demande s'il est favorable au renforcement de la Loi sur les jeunes contrevenants, le haut fonctionnaire se retranche derrière son devoir de réserve. «Mon ministre s'est déjà prononcé à ce sujet. Je ne peux pas faire de commentaires.»

Mais le sociologue ne peut s'empêcher de répondre: «Il ne faut pas croire que le système pénal va nous donner toutes les solutions à la criminalité. Il y a beaucoup de facteurs qui favorisent la criminalité : la pauvreté, les familles éclatées, le bas niveau d'éducation, l'alcool, la drogue. Ce n'est pas la Loi sur les jeunes contrevenants qui peut changer tout ça!»

Laurent GIMENEZ

Gens d'ici

Vice-président national

Louis Balcaen a récemment été nommé vice-président à temps partiel de la Commission canadienne du lait. L'ancien président de la Fédération des producteurs de lait du Canada (1991-1992) est actuellement producteur délégué du Manitoba au sein du Comité de planification stratégique de l'industrie laitière ainsi que président de la Régie de mise en marché du lait du Manitoba.



Louis Balcaen.

Louis Balcaen devra laisser ces fonctions pour s'acquitter de ses tâches de commissaire. «J'espère limiter l'emploi à mi-temps», signale celui qui compte continuer à exploiter une ferme laitière et céréalière à La Broquerie avec l'aide de quatre employés.

«J'aurai mon bureau à Ottawa, alors je vais probablement passer deux semaines ici, deux semaines là-bas et ainsi de suite.»

Le bureau de la Commission à Ottawa emploie environ 70 personnes et se charge, entre autres, d'administrer la gestion de l'offre ainsi que le plan de mise en marché du lait. Également, la société de la couronne s'occupe d'exporter des produits laitiers canadiens partout au monde.

K.B.

La Loi sur les jeunes contrevenants

Une philosophie de réinsertion

Avant 1984, la Loi sur la délinquance juvénile était basée sur des principes paternalistes directement issus du XIXe siècle. Exemple: l'État «protecteur» pouvait décider de maintenir un jeune en maison de correction pendant des années, jusqu'à sa majorité.

La philosophie de la Loi sur les jeunes contrevenants, adoptée il y a dix ans, est radicalement différente: les jeunes de 12 à 18 ans sont désormais considérés comme responsables de leurs crimes, et le rôle de l'État est de faciliter leur réinsertion sociale.

L'aspect le plus critiqué de la loi est la durée limitée des peines de prison: cinq ans maximun (plus deux ans de liberté conditionnelle). Mais en cas de crimes particulièrement graves, le juge peut décider de transférer le jeune prévenu dans une juridiction adulte. Une quarantaine de cas de ce genre se présentent chaque année.

Au Manitoba, Donald Demers estime qu'environ 60 % des jeunes condamnés purgent leur peine en «milieu fermé». Cela signifie qu'ils ne quittent jamais l'institution pénitenciaire. Les autres sont placés en «milieu ouvert»: ils fréquentent l'école durant la journée et, dans certains cas, ne retournent même pas en prison le soir.

Donald Demers souligne aussi l'importance des peines de substitution, qui ont l'avantage d'épargner la prison aux mineurs et de coûter moins cher au gouvernement. «Chaque année, il y a environ 3 000 jeunes qui sont condamnés à effectuer des travaux communautaires. 80 % de ces jeunes terminent leurs travaux, et on ne les revoit plus après.»

L.G.

Nécrologies



Juliette Péloquin (née Lemire)

Seigneur,
fais de moi un instrument de ta paix.
Là où est la haine,
que je mette l'amour;
là où est l'offense,
que je mette le pardon;
là où est la discorde,
que je mette l'union;
là où est l'erreur,
que je mette la vérité;
là où est le doute,
que je mette la foi;
là où est le désespoir,
que je mette l'espérance;
là où sont les ténèbres,
que je mette la lumière;
là où est la tristesse,
que je mette la joie.
Fais que je ne cherche pas tant
d'être consolé que de consoler,
d'être compris que de comprendre,
d'être aimé que d'aimer.
Parce que c'est en donnant
que l'on reçoit,
c'est en s'oubliant
qu'on se retrouve;
c'est en pardonnant
qu'on obtient le pardon;
c'est en mourant
que l'on ressuscite à l'éternelle vie.
Amen.

Le 12 mai 1994, à l'hôpital général de Saint-Boniface est décédée paisiblement Juliette Péloquin après une longue lutte contre le cancer. Elle était âgée de 68 ans.

Pendant toute sa vie, elle combattit plusieurs épreuves de santé pour vivre une vie pleine et heureuse avec son époux bien-aimé Auguste et leurs trois enfants.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux de 40 ans Auguste, ses enfants David et Frances d'Ottawa, Joanne et Alain de Saint-Boniface, et Paul de Sainte-Agathe; ses petits-enfants très chéris Matthieu et Brigitte Péloquin d'Ottawa; ses trois soeurs Annette Lambert, Alice Cormier et Bernadette Blanchet ainsi que plusieurs belles-soeurs et beaux-frères.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de Saint-Norbert et ont été présidées par l'abbé Pierre Gagné le samedi 14 mai à 14 h 30.

Ses cendres reposeront au cimetière de Sainte-Agathe.

La famille désire remercier sincèrement le personnel dévoué de l'hôpital Victoria et de l'hôpital général de Saint-Boniface. Merci aussi à toutes les personnes qui ont témoigné leur amitié envers Juliette par visites, cartes et fleurs pendant son séjour à l'hôpital et à l'occasion de son décès. Un merci tout spécial aux bons amis du Chalet Saint-Norbert où Auguste continuera à demeurer.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.M.

Chronique religieuse

Afrique: la future terre chrétienne



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Dans les deux prochains articles, j'aimerais présenter un événement qui a eu lieu à Rome du 10 avril au 8 mai dernier, et qui aurait été un événement inimaginable il y a une vingtaine d'années: un Synode sur le continent noir de l'Afrique, une réflexion sur l'Église africaine de ce monde contemporain.

Le titre du Synode était: «L'Église en Afrique et sa mission évangé-lisatrice vers l'an 2000. Vous serez mes témoins.» (Actes 1, 8). Le chemin de l'Église en Afrique est en train d'atteindre, dans son ensemble, des objectifs significatifs.

Son excellence Mgr Schotte, secrétaire général du Synode, a offert aux Pères synodaux une clef de lecture de cette croissance, tant du point de vue des vocations sacerdotales que du point de vue des baptisés dans l'Église catholique.

D'abord sur une population de 700 millions d'habitants, il y a 98 millions de catholiques et 83 000 centres pastoraux. Il y a 22 000 prêtres et 520 évêques, 45 000 religieuses, 16 000 grands séminaristes avec une population de 32 000 personnes par prêtre et 5 000 catholiques par prêtre. Il y a eu 823 ordinations de prêtres en 1992.

En ce qui concerne les centres caritatifs et sociaux, il y a 985 hôpitaux, 3 900 dispensaires, 270 léproseries, 400 maisons pour personnes handicapées et âgées, 1 380 orphelinats, 840 centres pour la protection de la vie et 1 130 centres de rééducation sociale.

À travers tout cela, il y a une Église qui bouillonne d'activités mais qui est déchirée par la guerre et la violence. En ouvrant le Synode, le pape présente une Afrique à deux visages: d'abord l'Église veut respecter les grandes traditions religieuses et aussi examiner sa maturité politique et son progrès oecuménique.

Oui, les yeux sont tournés vers le continent africain, car, de l'avis de plusieurs, c'est la terre chrétienne de demain. Même si les problèmes sont nombreux, car ces jeunes Églises chrétiennes ont eu à composer dès les débuts de l'évangélisation avec des religions traditionnelles, il va sans dire que cette terre crie son espérance et sa joie.

Mais en quoi consiste ce catholicisme africain au juste? D'abord ce continent frappé par toutes sortes de plaies: misère, famine, maladie, sous-développement, corruption et dictature, a su garder le vouloir-vivre, la convivialité et la joie . Son coeur bat au rythme de la danse.

L'Afrique semble être beaucoup plus à l'aise avec l'Évangile que les Nord-Américains, qui semble le vivre et le comprendre par instinct, ce qui renvoie l'image du christianisme comme une religion étrangère. Un Africain sur trois est baptisé et un baptisé africain sur trois est catholique.

Un siècle et demi après le début de l'évangélisation (un début qui fit germer des Saint-Augustin et Origène), il était naturel que le catholicisme africain tienne ses assises, regarde le chemin parcouru et se voit comme peuple annonciateur de l'Évangile pour l'an 2000.

Ce Synode donnera une poussée d'espérance à l'Afrique souvent limitée par le défaitisme et l'«afro-pessimisme» qui ne contribuent pas à résoudre le problème. En Afrique, l'individu n'arrive pas à se penser seul; il n'existe que dans la mesure où il appartient à une famille, à un groupe, à un clan, à une collectivité: tout est partagé.

N'est-ce pas cela le plus beau témoignage d'un peuple qui vit l'esprit de communauté et de l'Église? N'est-ce pas l'Afrique qui représente aujourd'hui le sens du retour à l'Église primitive comme le voulait le Christ: la charité universelle et la pain partagé avec amour?

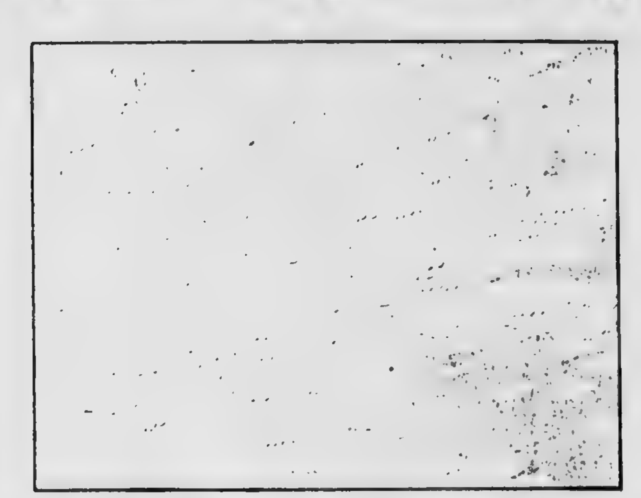
La page de BICOLO

Bonjour mon ami.e!

Étends-toi sur l'herbe et regarde passer les nuages dans le ciel. Que vois-tu? Moi, je vois des éléphants, des tigres, parfois des gros camions et même une fois, j'ai vu un ange. Regarde et tu les verras aussi.

Bicolo.

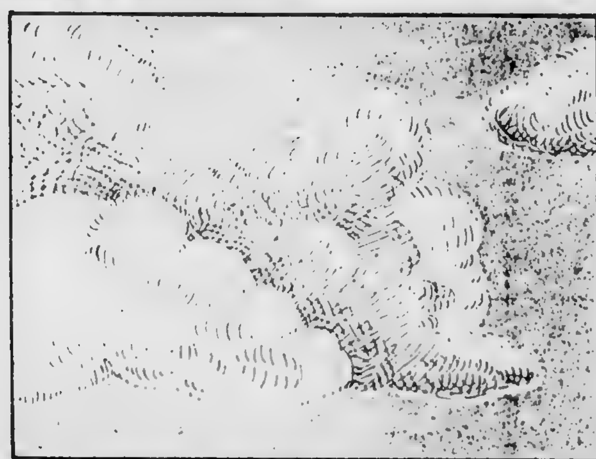




1. Le cirrus: Le ciel semble être plein de ouate. Ils annoncent du mauvais temps.



2. Les stratus: Ils sont près de la terre et colorent le ciel dans un gris uniforme.



3. Les cumulus: Les gros nuages blancs qu'on voit pendant les belles journées.



4. Les nimbus: Ils sont gros et noirs et ils annoncent la pluie ou la neige.

Un nuage dans un bocal???

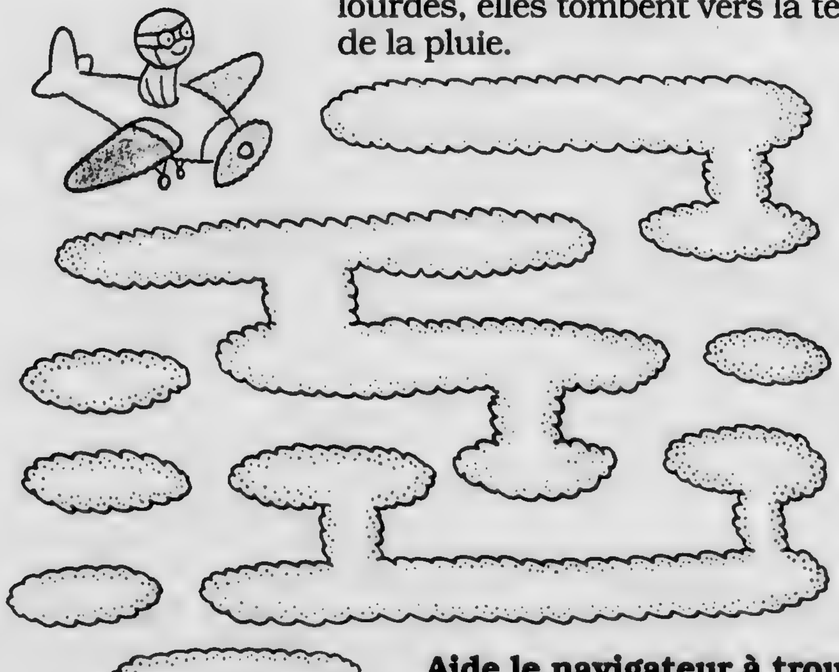
Ce dont tu as besoin:

1. Un bocal à large ouverture;
2. Une lampe de poche;
3. De l'eau chaude.

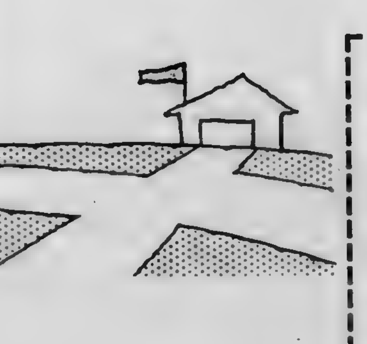
Ce que tu dois faire:

Demande à un adulte de verser 2 cm d'eau très chaude dans le bocal. Apporte le tout dans une chambre noire et place un contenant de glace dessus. Allume ta lampe de poche et vise le milieu du bocal. Ce que tu vois est un petit nuage.

Quand l'air chaud qui monte rencontre l'air frois plus haut dans le ciel, il se forme des nuages. Des gouttelettes d'eau se forment à leur tour à l'intérieur du nuage. Quand elles deviennent trop lourdes, elles tombent vers la terre et nous avons de la pluie.



Aide le navigateur à trouver l'aéroport parmi les nuages.



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB.., recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

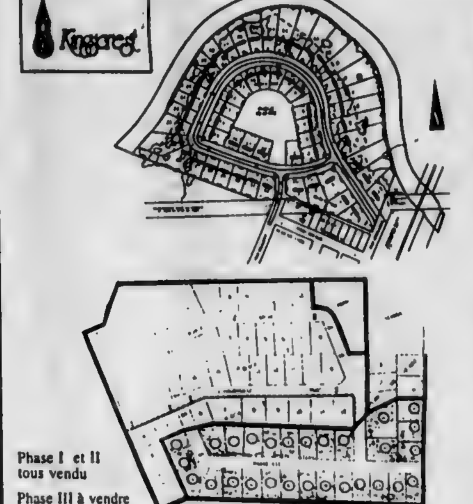
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ Âge: ______



À VENDRE

Lots boisés longeant la rivière La Salle. Très pittoresques, semi privés, à quelques kilomètres du terrain de golf et à cinq minutes du périmètre.

Renseignements: 6, Kingscrest Drive, samedi et dimanche de 13 h à 17 h, ou par rendez-vous.

Lots à vendre à la 3ième phase de la sous-division Lagacé à La Salle.

Renseignements: 6, Kingscrest Drive, samedi et dimanche de 13 h 17 h, ou par rendez-vous.

À cinq minutes au sud du périmètre, chemin 330.

Avis

La Banque Royale, succursale Provencher, ferme ses portes.

Transférez vos affaires à



La Caisse populaire de Saint-Boniface

C'est simple, facile et payant!

185, boulevard Provencher • 237–8874

Directeur général

La ***Coop de Saint-Léon***, qui a des succursales à Saint-Léon, Pilot Mound, Altamont, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Manitou, Souris et Crystal City, recherche un directeur général qui verrait au bon fonctionnement de cette entreprise diversifiée et profitable. (Le chiffre d'affaires annuel est à plus de 15 millions $.)

L'entreprise comprend cinq centres de rénovation, trois magasins alimentaires, deux centres agricoles et une station-service avec sa pompe intégrée et sa prise pétrolière.

Sous la direction d'un conseil d'administration élu, le directeur général est chargé de tous les aspects de l'exploitation: le marketing, la mise en marché, la gestion financière, les ressources humaines et les relations avec les membres et avec le CA, entre autres.

Le (la) candidat(e) choisi(e) devrait avoir plusieurs années d'expérience de gestion dans le milieu de la vente au détail des produits ci-haut mentionnés avec preuve de bon résultats obtenus. La personne devrait démontrer beaucoup de leadership, posséder des habiletés exceptionnelles de communication et d'entregent ainsi que des habiletés de planification et d'organisation. Le bilinguisme serait un atout.

Le Système des coops emploie environ 15 000 personnes dans l'Ouest canadien comme détaillants, grossistes ou fabricants de produits. Par conséquent, nous sommes certains que la diversité du système coopératif offre la possibilité d'une carrière intéressante. La Coop propose un salaire compétitif et des avantages sociaux complets.

Si vous pensez répondre à nos attentes, prière de faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que vos exigences salariales à:



M. Herman Hansen
Directeur régional des ressources humaines
C.P. 1004
Winnipeg (Manitoba) R3C 2W6



La Caisse populaire de Ste-Agathe-Aubigny

COMMIS SERVICES AUX MEMBRES

Fonctions
- Responsable d'un tiroir-caisse et d'autres services reliés au comptoir;
- Effectuer le traitement des items de compensation sur une base quotidienne;
- Clôturer les rapports de fin de journée et les dépôts de nuit;
- Effectuer le classement des chèques, des rapports et de la documentation;
- Effectuer d'autres tâches assignées

Exigences
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit;
- Personne accueillante qui fait preuve d'un bon sens d'organisation et d'esprit d'équipe.

Conditions de travail
- Selon l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible

Faites parvenir votre curriculum vitae avant **le mardi 31 mai 1994** avec la mention "Personnel et confidentiel" à:

M. Cyrille Durand, directeur
Caisse populaire de Ste-Agathe-Aubigny
Case postale 54
Sainte-Agathe (Manitoba) R0G 1Y0

Dernier appel

Voyage France-Europe

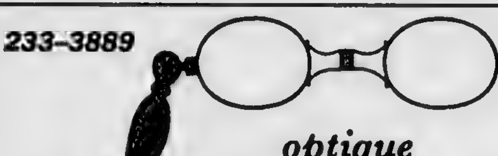
Exclusivement pour Franco-Manitobains
Sous la direction d'Éliane Nadeau

Départ: le 31 août 1994
Retour: le 19 septembre 1994
Prix en double: 3 480,00 $

Il ne reste que quelques places.
Ne manquez pas l'occasion.

Pour tout renseignement et pour le programme du voyage, adressez-vous sans tarder à:

Deborah



Agence Intra D'Eschambault
136, boulevard Provencher
R2H 0G3 Tél.: 233–3457

Eliane Nadeau
C.P. 65
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0
Tél.: 1–424–5243

233–3889

Marie Avanthay
Gérante

optique
St. Boniface Ltd.
optical

130, boul. Provencher,
Winnipeg, Manitoba R2H 0G3

EXAMEN DE LA VUE, LUNETTES VERRES DE CONTACT

Dr. O. Therriault Dr. J.Garand
optométristes

Heures d'ouverture pour l'été:
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h. Fermé le samedi.

Projet de remerciement Soeurs Grises

1844 - 1994

La communauté franco-manitobaine est invitée à rendre hommage à l'oeuvre des Soeurs Grises au Manitoba à l'occasion du 150e anniversaire de leur arrivée en participant à la réalisation d'un vitrail qui représentera le lien entre les Soeurs Grises, la communauté franco-manitobaine et la santé au Manitoba.

La réalisation du vitrail coûtera environ 10 000 $. L'architecte Étienne Gaboury a accepté de faire don de son temps et de ses talents pour la conception de cette oeuvre. Une fois réalisé, le vitrail sera érigé dans le foyer de l'Hôpital général de Saint-Boniface, site du premier hôpital dans l'Ouest canadien et symbole des soins de santé prodigués par des générations de Soeurs Grises.

Tout don de plus de 10 $ donne droit à un reçu officiel pour fins d'impôt et tout surplus sera remis à Francofonds pour la création d'une bourse d'études en soins de santé.

Toute personne intéressée à contribuer peut envoyer son don à la Société historique de Saint-Boniface, C.P. 125, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

Parrainé par la Société historique de Saint-Boniface à l'occasion du 150e anniversaire des Soeurs Grises.

Oui, je veux contribuer au projet de remerciement Soeurs Grises. En appui au comité, j'inclus un don de __________ $.

Nom ____________________
Adresse ____________________
Ville ____________________
Code postal ____________________

Toute contribution de plus de (10 $) donne droit à un reçu officiel pour fins d'impôt. Veuillez faire parvenir un chèque à l'ordre du:

Comité - Projet de remerciement Soeurs Grises
a/s La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

SCHL CMHC

APPEL D'OFFRES

Travaux de réparations

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit effectuer des travaux de réparation sur **UN (1) logement unifamilial dans la communauté manitobaine de FAIRFORD (Manitoba).**

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'au **14 juin 1994 à 14 h.**

Les réparations consisteront à effectuer des travaux d'électricité, mécanique, revêtement de sol et de peinture, etc.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre jusqu'à concurrence de 100 000 $. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. Toutes questions au sujet des documents peuvent être adressées **à GORDON ROULETTE, agent, Programme de logement pour lesruraux et les autochtones, au numéro (204) 983-5670 ou CAROLE CUDMORE à 983-0890.**

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
4e étage, 10, rue Fort
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba Manitoba Housing



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE (SFM)
est à la recherche d'un(e):

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Description de tâches:
- responsable au conseil d'administration de la gestion du personnel, des programmes et des budgets de la SFM;
- prépare les ordres du jour, procès-verbaux, documents d'appui et rapports pour le conseil d'administration;
- responsable de l'ensemble des dossiers de la SFM, selon l'orientation et les objectifs établis par le conseil d'administration;
- voit à ce que la mission de la SFM et l'orientation donnée par le conseil d'administration soient reflétées dans les programmes et activités de la SFM;
- assure la communication avec les autres organismes franco-manitobains;
- assure une liaison, au niveau administratif, avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Qualifications requises:
- degré universitaire en administration, en sciences sociales ou dans une discipline connexe;
- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine;
- expérience administrative et de gestion;
- bonne capacité de rédaction tant en français qu'en anglais;
- expérience en relations publiques;
- esprit d'initiative et de créativité.

Entrée en fonction: juillet 1994

Salaire: selon les qualifications, l'expérience et l'échelle de salaire.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le **25 mai 1994 à:**

Personnel et confidentiel
La Présidente
Société franco-manitobaine
C.P. 145 Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



QUIZ

Portraits de femmes


photo: Sylviane Lanthier

QUESTIONS

1. Où est situé ce vitrail?

2. À quelle femme doit-on la célèbre phrase: «O Liberté, que de crimes on commet en ton nom»?

3. Qui serait le principal auteur du drapeau des États-Unis?

4. Qui surnomma-t-on Berthe au grand pied?

5. Qui servit de modèle à Emily Bronté pour créer le personnage de Heathcliffe, dans le roman Les Hauts de Hurlevent?

6. Pour écrire son chef d'oeuvre, Lorenzaccio, Musset prit comme point de départ le roman de quel écrivain?

7. Combien de fois attenta-t-on à la vie de la reine Victoria au cours de son règne?

8. Quelle alpiniste établit en 1906 le record féminin d'altitude?

RÉPONSES

1. Ce vitrail fait partie d'une maison presque centenaire de la rue George, dans le centre-ville de Winnipeg. Soeur Claire Perreault, qui habite cette maison, précise qu'il s'agirait là du plus vieux vitrail de la ville à avoir été créé dans une maison privée.

2. À Jeanne-Manon Phlipon, épouse de Roland de la Platière, communément appelée Mme Roland. Révolutionnaire et inspiratrice des Girondins, elle tenta cependant de sauver la vie du roi Louis XVI. Son mari fut condamné, et elle-même fut guillotinée trois semaines après Marie-Antoinette. Elle adressa alors un adieu célèbre à la statue de la Liberté: «O Liberté, que de crimes on commet en ton nom». Peut-être aurait-elle aussi dit: «Liberté, comme on t'a jouée!»

3. Betsy Ross (1752-1836). Cette tapissière de métier aurait reçu, en juin 1776, la visite de Georges Washington qui lui présenta le croquis d'un projet de drapeau avec des étoiles à six branches. Elle conseilla d'adopter les étoiles à cinq pointes et fabriqua le premier drapeau avec étoiles et bandes.

4. Il s'agit de la mère de Charlemagne, surnommée ainsi parce qu'elle avait un pied plus grand que l'autre.

5. Son frère, Branwell, débauché et ivrogne, fut sans doute le modèle. Il mourut d'une crise de delirium tremens due à l'alcoolisme.

6. Une conspiration en 1537, roman de George Sand, lui servit de point de départ.

7. Six fois entre 1838 et 1882. Née en 1819, la reine régna 70 ans avant de mourir en 1901.

8. Fanny Bullock, américaine née en 1859, établit ce record dans l'Himalaya. Médaillée du Club alpin français en 1904, elle fut la première Américaine à donner une conférence à la Sorbonne.

Compilé par Sylviane LANTHIER

Source: Dictionnaire des femmes célèbres, Larousse, 1969.

RECETTE

Salade de légumes au cheddar

L'été, saison des jardins, saison des salades... Et pour en profiter encore mieux, voici une variante d'une recette populaire. Elle combine deux légumes - le brocoli et le chou-fleur - et du cheddar. Des hors-d'oeuvre avec trempette? Non! Une véritable salade d'été, rafraîchissante à souhait.

La Salade de légumes au cheddar met en valeur le fromage de deux manières: intégré à la sauce à salade pour la rendre encore plus savoureuse, on le retrouve aussi coupé en cubes, mêlé aux légumes.

1/3 tasse (75 mL) de mayonnaise ou de sauce à salade
1/3 tasse (75 mL) de crème sure
2 c. à soupe (30 mL) de babeurre
1/2 tasse (125 mL) de fromage cheddar, coupé en lamelles
1 c. à soupe (15 mL) de vinaigre de vin rouge
1/2 c. à thé (5 mL) de sauce Worcestershire
1/4 c. à thé (2 mL) de sel
1/4 c. à thé (2 mL) de sucre
4 tasses (1 L) de brocoli cuit, coupé en morceaux
4 tasses (1 L) de chou-fleur cuit, coupé en morceaux



1 tasse (250 mL) de fromage cheddar fort coupé en dés
1/3 tasse (75 mL) d'échalotes émincées
Feuilles de laitue
Fromage cheddar fort coupé en lamelles, pour la décoration

Dans la jarre d'un mélangeur, mettre la mayonnaise, la crème sure, le babeurre, les lamelles de fromage, le vinaigre, la sauce Worcestershire, le sel et le sucre.

Couvrir et mélanger à haute vitesse jusqu'à consistance crémeuse. S'assurer que tous les ingrédients soient bien intégrés, en s'aidant d'une cuillère en bois si nécessaire. Laisser refroidir au réfrigérateur durant une heure.

Dans un bol, mélanger le brocoli, le chou-fleur, le fromage coupé en dés et les échalotes. Déposer dans un bol à salade tapissé de laitue. Puis verser la sauce et bien l'incorporer à la salade. Enfin, décorer de lamelles de fromage.

Donne environ 8 tasses (2 L).

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

GAGNEZ jusqu'à 346 $ en assemblant nos boules de Noël à domicile. Info: envoyez une enveloppe pré-adressée et timbrée à: Les Fantaisies de Noël, 2212, Gladwin Crescent, suite 100, poste 2197, Ottawa (Ontario) K1B 5N1.
402-

JEUNE FEMME aimerait garder des enfants au mois de juillet et août, du lundi au vendredi, préférablement à Saint-Boniface. Composez le 237–8165.
447-

PEINTRE peinturerait votre maison pour 10 $ l'heure. Appelez 339–8006.
468-

PARC WINDSOR: Garderie familiale avec permis aura des ouvertures du 11 juillet au 31 août. Sorties récréatives et éducatives, bricolages, etc. Appelez Jocelyne 254–3662.
471-

ASPERGES fraîches à vendre. Composez le 261–7170 à Saint-Norbert (le jour) ou le 882–2476 à Sainte-Agathe.
472-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. O.J.F.
482-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. O.F.F.
483-

PARC WINDSOR: Garderait enfants de 0 à 5 ans avant et après l'école. Lundi au vendredi. Temps partiel et plein pour septembre. Lucie: 231–3675.
484-

Recherche

RECHERCHE: Jeune femme tranquille recherche non-fumeuse pour partager appartement spacieux, boulevard Provencher. Laveuse et sécheuse comprises. Stationnement disponible. Pas d'animaux. 250 $ par mois plus chauffage et électricité. Composez le 237–8165.
446-

RECHERCHE locataire pour partager une maison près du CUSB et autobus. Pour plus de renseignements, composez le 237–4228.
475-

RECHERCHE bonne/femme de ménage non fumeuse pour aider avec un enfant de trois mois, pour nettoyer, préparer les repas, etc. Jours, soirs et quelques fins de semaine (environ 40 heures/semaine). Possibilité de vivre avec la famille. Références requises. 477–5966.
479-

À vendre

À VENDRE: Norwood, 55 500 $, maison à 2 étages en très bon état avec plusieurs rénovations. Appelez Nap Gagnon chez Sutton: 475–9130.
405-

À VENDRE: 531, St-Jean-Baptiste; maison de trois chambres à coucher; fenêtres, tuyauterie et filage en neuf; deux salles de bain, terrain 25 x 117. Prix: 71 900 $. **et** 529, St-Jean-Baptiste, maison deux pièces, chambre de bain en neuf; terrain 25 x 117. Prix: 28 000 $. Tél. 237–4604.
421-

À VENDRE: VCR Hitachi; climatiseur 500 BTU avec quatre fenêtres; deux bicyclettes. Prix à discuter. Appeler Marie au 957–0566 ou Mariam après 16 h au 235–1970.
469-

VENTE PRIVÉE: Place Cabana, maison d'un étage et demi, deux salles de bain, près de tous les services. Appeler 233–3153.
474-

À VENDRE: Saint-Boniface, duplex ou maison unifamiliale, chauffage, électricité et eau chaude séparés, air climatisé, garage double. Appelez Nap Gagnon (Sutton Group) 475–9130.
477-

VENTE PRIVÉE: Vieux Saint-Norbert, maison de trois chambres à coucher, deux salles de bain, sous-sol fini, air climatisé central, garage, grand lot boisé et tranquille. Près de l'école française et de l'autobus. 269–1367.
478-

À VENDRE: Chalet à Plage Albert, trois chambres à coucher, terrasse isolée, construction récente. Composez le 231–2738.
480-

VENTE PRIVÉE: Norwood près Holy Cross, Précieux-Sang; maison de quatre chambres à coucher, lot 50' x 160', belle propriété, chambre de bain et cuisine moderne, inclut refrigérateur, poèle halogène, lave-vaisselle, four autonettoyant, congélateur 21 pi3. À voir: 243, promenade Enfield.
487-

PORTES OUVERTES: le dimanche 22 mai de 14 h à 16 h, maison de trois chambres à coucher, deux salles de bain, tuyauterie, filage, fenêtres en neuf, terrain 25 x 127,6. 531, rue Saint-Jean-Baptiste, 237–4604.
489-

À VENDRE: Maison de trois chambres à coucher au Domaine Marius-Benoit, 54, promenade des Intrépides. 153 000 $. Composez le 231–2738.
490-

À louer

À LOUER: Deux chambres à coucher, 343, rue DesMeurons, laveuse et sécheuse incluses, propre, stationnement. 415 $. Libre immédiatement. 233–7652 ou 233–2520.
418-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, services inclus. Libre le 1er juin. 350 $. Appelez au 233–3753.
460-

À LOUER: Maison sur la rue Ritchot, trois chambres à coucher, sous-sol fini avec chambre à coucher. 625 $ par mois. Disponible le 1er juin. Composez le 237–7516.
467-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Stationnement, laveuse, sécheuse, tous les services inclus. Près de l'autobus. 365 $ par mois. Idéal pour une personne. Libre le 1er juin. 234–9958.
473-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Aulneau. Libre le 1er juin. 233–2375. Stationnement inclus.
476-

GARCONNIÈRE à louer à Saint-Boniface, rue Masson, libre immédiatement. 315 $ par mois inclut chauffage, composez le 231–5033.
481-

APPARTEMENT À LOUER: 245, boulevard Provencher. 233–0198.
485-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale; disponible le 1er juin. 360 $ services inclus. Composez le 233–6091.
486-

À LOUER: Garconnière, 309 $ par mois, et appartement d'une chambre à coucher, 388 $. Dans le vieux Saint-Boniface, près de l'Hôpital, autobus. Ensoleillé et propre. Appelez 237–1745.
488-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, très propre, 424, rue Valade. Stationnement, laveuse, sécheuse inclus. Disponible le 1er juin. Composez le 235–0296.
491-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
** Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

MONK, GOODWIN
••• AVOCATS ET NOTAIRES •••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL L. J. CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237–9600
N° de FAX: 233–2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2



Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Encouragez nos annonceurs!



PROVENCHER PRESS
353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél: 237-5558
Téléc: 237-5561
IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIE
LIVRES DE FAMILLE
PHOTOCOPIES
(4¢ 100 COPIES OU PLUS)
CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

MÉTIERS



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

LES PETITES ANNONCES
... Ça paie et c'est facile à utiliser!

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LUC DANDENAULT au 433-7633
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
• *Soins personnels*
• *Soins des pieds*
• *Entretien domestique*
• *Entretien maison et cour*
• *Coiffure à domicile*



• **MONUMENTS**
• **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
• **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

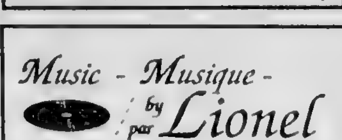


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

AGENCE D'ASSURANCE AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Marc Marcoux
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

Music - Musique - by par Lionel



Pour une bonne soirée
Lionel Collette
Téléphone: 878–2761

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
➤ Musique enregistrée
➤ KARAOKE
➤ Location d'équipement sonore
➤ Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Tapis sans empreintes ou revêtement de sol en vinyle sans cirage à partir de 3 98 v²
NOUVEAUX PRODUITS
A&R Carpet Barn
50, rue Archibald
233-3061
Ouvert jusqu'à 20 h en semaine et jusqu'à 17 h le samedi
Tapis de salon, planchers de bois franc, céramique, stores, peinture et papier peint.
KANGA Tapis berbère à partir de 8 98 $ v²

Abonnez-vous
LA LIBERTÉ



Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________

Le Journal des jeunes

Volume 5, nº 18 55¢
Saint-Boniface (MB),
20 mai au 2 juin 1994

Éditorial

Tintin en Bosnie

On croyait avoir tout vu en Bosnie-Herzégovine. Jusqu'à ce que la télévision nous fasse parvenir des images de chars serbes accompagnés tranquillement par des convois de l'ONU! Ces même chars serbes qui, depuis deux, ans massacrent les populations croates et musulmanes au mépris du monde entier.

Ces images absurdes illustrent bien l'impasse dans laquelle se trouve actuellement l'Organisation des Nations unies (ONU). Pendant 45 ans, elle a joué le rôle d'arbitre plus ou moins neutre entre les deux puissances qui dominaient le monde: les États-Unis et l'Union soviétique.

Mais depuis la disparition de l'Union soviétique au début des années 90, il n'y a plus de «supergendarmes» pour garantir la paix sur la planète. La logique voudrait que l'ONU assume cette lourde tâche (c'est d'ailleurs pour ça qu'elle a été créée), mais elle n'en a ni le mandat ni les moyens.

Il faut redéfinir d'urgence la mission de l'ONU et lui donner les moyens d'agir. sans quoi, les casques bleus continueront de se conduire comme de gentils boys-scouts.

Laurent GIMENEZ



Deux coureurs automobiles ont trouvé la mort au début du mois de mai lors du Grand Prix de Saint-Marin, en Italie. L'un d'eux était le Brésilien Ayrton Senna, trois fois champion du monde. Sa voiture a heurté un mur de ciment à plus de 300 km/h.

C'est la première fois qu'un accident mortel se produit sur une piste de course depuis la disparition du Canadien Gilles Villeneuve en 1982. Grâce à l'amélioration des conditions de sécurité, la plupart des pilotes sortent aujourd'hui vivants des accidents les plus spectaculaires.

Les victimes de la vitesse

Le premier accident mortel durant une course de voitures s'est produit en 1897, lors du rallye Paris-Dieppe. Le marquis de Montaignac a perdu le contrôle de sa voiture alors qu'il cherchait à ôter son chapeau pour saluer un concurrent qu'il allait dépasser! À cette époque, la vitesse de pointe était de 50 km/h!

Avec l'augmentation de la vitesse (et des morts!), le casque est devenu obligatoire en 1952, puis la combinaison anti-feu en 1959.

Ces dernières années, on a surtout cherché à améliorer la solidité et la sécurité des voitures.

Exemples: la carrosserie en aluminium a été remplacée par une coque «carbone» beaucoup plus résistante; les moteurs turbo ont été interdits; le pédalier a été reculé pour protéger les jambes des pilotes. Les voitures subissent également des tests de résistance aux chocs avant d'entrer en piste.

Par ailleurs, des secours d'urgence sont en place durant tout le déroulement de la course: véhicules anti-incendies, médecins, mini-bloc opératoire, hélicoptère prêt à décoller vers l'hôpital le plus proche, etc.



Des poings qui tuent



L'ancien champion du monde Mike Tyson au tapis.

La mort d'un jeune boxeur britannique il y a quelques semaines a relancé la polémique à propos de ce sport particulièrement violent.

Quelques heures après son dernier combat, Bradley Stone est tombé dans le coma, victime d'un caillot au cerveau. Il est mort deux jours plus tard.

Malgré les demandes de l'Association des médecins, le gouvernement britannique a refusé d'interdire la boxe, comme c'est le cas en Suède depuis les années 60. Ces mêmes médecins exigent une enquête indépendante sur les risques réels entraînés par ce sport.

Une chose est sûre: la boxe est l'un des sports les plus mortels. Entre 1945 et 1969, 263 boxeurs sont morts dans le monde à la suite d'un combat. Deux d'entre eux étaient champions du monde.

Même si elle n'entraîne pas la mort, la violence des combats est souvent nuisible pour la santé des athlètes.

En 1969, des médecins britanniques ont étudié le cas de 224 boxeurs qui avaient pratiqué leur métier entre 1929 et 1955. Résultat: 37 d'entre eux , soir un sur six, présentaient des troubles du cerveau. Dans 13 de ces cas, les troubles constituaient un handicap.

Contrairement à d'autres sports dangereux, la boxe n'a pas beaucoup amélioré ses règles de sécurité. Les gants sont obligatoires depuis 1891, mais le casque, le protège-dents et les bandages entourant les mains sous les gants restent facultatifs.

Le spectacle de la mort

Les corridas font plus de 11 000 morts chaque année en Espagne, en France et au Portugal. Mais attention: les victimes sont uniquement des taureaux!

C'était bien différent il y a cent ans. La corrida était alors un affrontement sauvage et sanglant entre l'homme et la bête. Beaucoup de toreros y ont laissé leur vie.

Au 20e siècle, le spectacle de la corrida est devenu moins violent et plus artistique. En 1928, le gouvernement espagnol a rendu obligatoire le port du «caparaçon» qui protège les chevaux contre les coups de cornes. Avant ça, les pauvres bêtes se faisaient systématiquement éventrer. Exemple: en 1869, le taureau Gordito tua 21 chevaux au cours d'un seul combat!

Par ailleurs, on utilise aujourd'hui des taureaux beaucoup moins puissants qu'autrefois. La fièvre aphteuse, la reproduction entre membres d'une même famille et l'élevage industriel ont diminué leur résistance physique.

Aujourd'hui, il suffit de deux ou trois piques pour ébranler un taureau. Autrefois, il en fallait parfois plus de 30 .



Quoi qu'il en soit, la corrida reste une activité extrêmement dangereuse. En 1991, le torero français El Nimeño 2 s'est suicidé après avoir subi une blessure très grave deux ans auparavant.

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, comptoir postal Marion, C.P. 47007, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Simone Hébert-Allard

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

EN BREF

Afrique du Sud

Un président noir

Après la victoire de son parti aux élections, le chef du Congrès national africain, Nelson Mandela, est devenu le premier président noir d'Afrique du Sud.

Italie

Retour fasciste

Le nouveau gouvernement italien comprend cinq ministres appartenant au parti néo-fasciste de l'Alliance nationale. C'est la première fois depuis 50 ans que des fascistes participent au gouvernement.

France/G.-B.

Le bout du tunnel

Le tunnel sous la manche reliant la France à la Grande-Bretagne a été officiellement inauguré le 6 mai.

Russie

Merci la limonade

L'équipage d'un avion a évité de justesse une catastrophe en remplaçant du liquide hydraulique manquant par de la limonade!

États-Unis

Vol en classe

Deux élèves de 12 et 13 ans ont sorti un pistolet en pleine classe pour voler une somme de 4 000 $ qui venait d'être récoltée par leurs camarades.

États-Unis

Michael populaire

Malgré les soupçons d'agression sexuelle qui pèsent contre lui, le chanteur Michael Jackson a été choisi comme meilleure «personne modèle» par 100 000 enfants de New York.

Grande-Bretagne

Jouet dangereux

Une famille de Londres qui possédait un jouet en métal trouvé dans le jardin il y a 15 ans a appris qu'il s'agissait en fait d'une bombe datant de la Seconde Guerre mondiale!

Australie

L'ozone revient

Les mesures prises ces dernières années pour protéger la couche d'ozone semblent fonctionner. Des test récents montrent en effet que la couche diminue moins vite ou se stabilise.

États-Unis

Armes interdites

Les députés américains ont interdit 19 types d'armes semi-automatiques sur le territoire des États-Unis.

Sudistes contre Nordistes

Une guerre civile vient d'éclater au **Yémen**, un pays musulman situé au sud de l'Arabie.

La guerre oppose l'armée du Nord et l'armée du Sud. En effet, avant 1990, le Yémen était divisé en deux: le **Yémen du Nord**, une dictature militaire; et le **Yémen du Sud**, une dictature communiste.

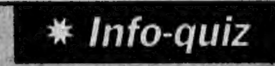
Il y a quatre ans, les dirigeants des deux pays ont décidé de s'unir pour former un nouveau pays démocratique: la **République du Yémen**. Cette union a été très bien acueillie par les 14 millions de Yéménites qui se considèrent comme un seul peuple.

La guerre civile a éclaté au début du mois de mai parce que les dirigeants du Nord et du Sud n'ont pas réussi à s'entendre pour gouverner ensemble. D'ailleurs, les deux armées n'ont jamais été réunies.

À présent, les Nordistes et les Sudistes s'affrontent pour prendre le contrôle de tout le pays.



Le Yémen est un des pays les plus pauvres du monde. L'espérance de vie est de 53 ans (77 ans au Canada). De plus, 61 % de la population ne sait ni lire ni écrire.



1) Les femmes yéménites ont combien d'enfants en moyenne?

Réponse page 4

L'enfer du Rwanda

En l'espace de deux mois, la guerre du Rwanda a fait presque autant de morts que celle de la Bosnie-Herzégovine en deux ans.

Les observateurs internationaux estiment en effet que le nombre de victimes se situe entre 100 000 et 200 000, sur une population totale de 7,5 millions d'habitants.



De plus, 1,3 million de personnes ont quitté leur maison et 300 000 autres se sont réfugiées à l'étranger.

La guerre oppose les deux principales ethnies vivant dans le pays: les Hutus (85 % de la population) et les Tutsis (15 %).

✷ Info-quiz

2) Quelle est l'espérance de vie au Rwanda?

Réponse page 4

Les Palestiniens en route vers l'autonomie

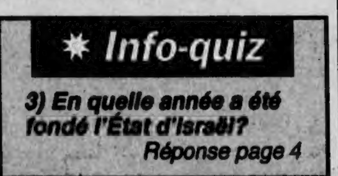
Le 4 mai dernier, les Israéliens et les Palestiniens ont signé une entente qui accorde l'autonomie aux quelque 800 000 Palestiniens vivant dans la bande de **Gaza** et dans la ville de **Jéricho**, en Cisjordanie.

Jusqu'à présent, ces deux régions étaient contrôlées exclusivement par les Israéliens. Mais désormais, les Palestiniens, qui représentent la majorité de la population, s'occuperont euxmêmes de l'éducation, de la culture, de la santé, des services sociaux et des impôts.

De plus, les soldats israéliens seront remplacés par une police palestinienne de 9 000 hommes. Au cours des cinq prochaines années, l'autonomie sera étendue à toute la **Cisjordanie**, où vivent un million de Palestiniens.



Les nouveaux dirigeants palestiniens devront s'occuper du problème de la pauvreté à Gaza, où un habitant sur deux est sans travail.



3) En quelle année a été fondé l'État d'Israël?

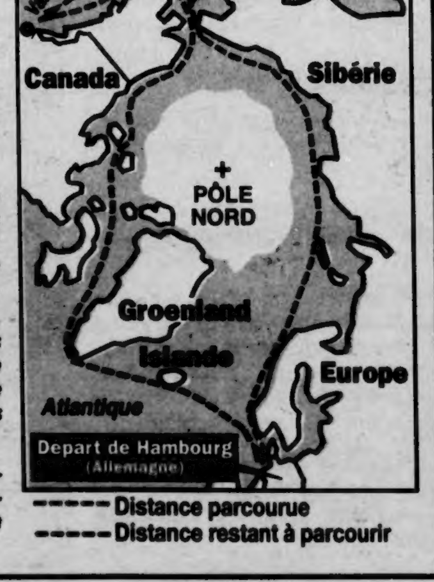
Réponse page 4

Le tour du Pôle

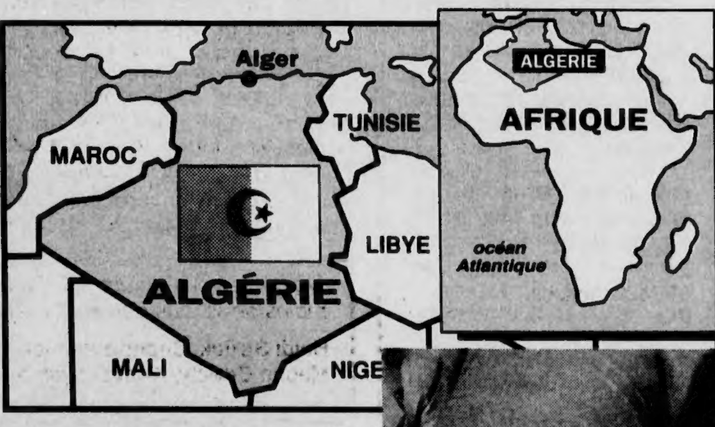
Un groupe d'aventuriers allemands ont fait le pari d'être les premiers à faire le tour du pôle Nord à bord d'un seul bateau.

Partis du port de Hambourg en 1991, ils ont franchi le fameux passage du Nord-Ouest reliant l'Atlantique au Pacifique en 1993. C'est la première fois qu'un petit bateau de bois traverse cette région Arctique sans l'aide d'un brise-glaçe.

À la fin de leur voyage, les aventuriers auront parcouru environ 60 000 km.



La loi du couteau



Après l'assassinat de deux religieux français en Algérie, le gouvernement français a demandé à tous ses citoyens de quitter immédiatement ce pays.

Les étrangers servent en effet d'otages dans la lutte que se livrent depuis deux ans le gouvernement algérien et les militants islamistes du **Front islamique du Salut (FIS)**.

L'objectif du FIS est de faire de l'Algérie une **république islamique** fonctionnant selon les règles du **Coran** (la Bible des musulmans). Exemple: les femmes seraient obligées de porter le voile dans les lieux publics.

En 1991, le FIS a presque remporté les premières élections libres organisées en Algérie. Mais le gouvernement a décidé de les annuler pour empêcher les islamistes de prendre le pouvoir démocratiquement.

Depuis, le FIS mène une campagne de violence pour faire tomber le gouvernement algérien. Un des moyens consiste à faire partir les étrangers qui jouent un grand rôle dans l'économie algérienne.

La majorité des Algériens sont musulmans.

✷ Info-quiz

4) L'Algérie faisait partie de quel pays avant 1962?

Réponse page 4

EN BREF

Canada

Batôn d'or

L'équipe canadienne de hockey est devenue championne du monde après un match contre la Finlande le 8 mai dernier.

Canada

Yeux brûlés

Plusieurs personnes, surtout des jeunes, ont subi de graves lésions aux yeux en regardant l'éclipse solaire du 10 mai sans protection.

Québec

Budget d'élection

À quelques mois des élections provinciales, le gouvernement québécois cherche à s'attirer la sympathie des votants avec son nouveau budget qui comprend d'importantes réductions d'impôts et de taxes.

Ontario

Trois meurtres

Le comptable Paul Bernardo a été accusé d'un troisième meurtre à St. Catharines, en Ontario. Il était déjà soupçonné d'avoir violé et tué deux jeunes filles entre 1991 et 1992.

Nouvelle-Écosse

Club des riches

La ville d'Halifax a été choisie pour accueillir le Sommet des sept pays les plus industrialisés en 1995.

Canada

Sports au féminin

Des sondages révèlent que les femmes sont de plus en plus nombreuses à regarder les sports à la télévision. Exemple: la Soirée du hockey sur CBC attire 500 000 spectatrices.

C.-B.

Roi de la guitare

1 322 guitaristes ont participé à un marathon de guitare le 7 mai à Vancouver. Le gagnant est le Winnipégois Randy Bachman qui a joué et chanté sans interruption pendant 68 minutes.

Canada

Gare aux crayons

Le ministère de la Santé a publié une liste de plus de 25 marques de crayons de couleurs qui présentent des dangers pour la santé des enfants parce qu'ils contiennent du plomb.

Canada

Grosse dette

Le Canada est le 46e pays le plus endetté du monde, juste après le Maroc.

Chômage: les diplômés protégés

Un total de 1,6 million de personnes étaient sans emploi en avril dernier dans tout le Canada. Cela représente plus d'un adulte sur dix.

Dans les pays développés comme le Canada, le chômage est surtout dû aux transformations de l'économie. Les industries traditionnelles, comme l'automobile et le textile, suppriment des emplois. Motif: elles ne peuvent pas faire concurrence aux pays du tiers monde qui payent leurs ouvriers moins cher.

Les employés qui sont au chômage ont souvent du mal à retrouver du travail parce qu'ils ne sont pas formés pour occuper les nouveaux emplois. Ce n'est pas facile pour quelqu'un qui a travaillé 20 ans sur une chaîne de montage de voitures de se mettre à l'ordinateur!

On constate d'ailleurs que les personnes qui ont le plus d'éducation trouvent plus facilement du travail.

Exemple: en 1992, 153 000 emplois ont été créés pour les diplômés d'université. La même année, 182 000 emplois occupés par des gens qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ont été supprimés.



✷ Info-quiz

5) Quelle province a le plus haut taux de chômage? Et le plus bas?

Réponse page 4

Des solutions variées

Différentes solutions existent pour lutter contre le chômage, qui atteint la plupart des pays occidentaux.

Les Japonais, qui utilisent beaucoup de robots dans l'industrie, ont choisi de ne pas trop robotiser les services pour maintenir les emplois (par exemple, dans les transports en commun).

En Europe, on songe de plus en plus à réduire la semaine de travail de cinq à quatre jours pour créer des emplois.

Au Canada, le gouvernement libéral a lancé un programme de grands travaux pour créer des emplois dans la construction.

La police de Dieu ne plaisante pas

Six infirmières canadiennes travaillant en **Arabie saoudite** ont été victimes d'une police religieuse chargée de faire respecter des règles de la religion musulmane.

Des membres de la **Mutawin** (police religieuse) ont maltraité et arrêté les six infirmières parce qu'elles se trouvaient en compagnie d'un groupe d'hommes.

La loi saoudienne, basée sur les règles de l'islam, interdit les relations sociales entre hommes et femmes qui n'appartiennent pas à la même famille. De plus, les femmes doivent s'habiller sobrement et couvrir leur tête et leur corps en public.

Opinion ...

Des étudiants de l'école General Byng de Winnipeg (Manitoba) nous ont envoyé leur réaction à l'article sur la délinquance juvénile, publié dans Le Journal des jeunes du 22 avril au 5 mai.

«Pour réduire la criminalité chez les jeunes, nous pensons que le gouvernement devrait employer l'argent du Bien-être social pour créer l'emploi pour les familles.

Alors, les parents pourront se sentir bien et fournir à leurs enfants une famille solide, affectueuse et pleine d'amour.

Les écoles ont besoin de plus de conseillers qui écoutent les problèmes des étudiants. Nous pensons que les délinquants de moins de 12 ans doivent travailler pour payer leurs amendes.»

Heidi Struck, Shanna Semler, Megan Bodaly, Krista Oswald, Ian McGowan

La chasse aux camions sales

La ville de Vancouver, en Colombie-Britannique, s'apprête à adopter un nouveau règlement pour contrôler les gaz d'échappement des camions.

Si ce règlement est adopté, tous les camions qui dépassent le niveau autorisé de gaz carbonique seront retirés de la route.

En 1992, Vancouver a été la première ville canadienne à imposer un contrôle des gaz d'échappement sur les voitures.

✷ Info-quiz

6) Quelle était la voiture la plus populaire au Canada en 1990?

Réponse page 4

Vidéos anesthésiantes!

Des dentistes de Toronto, en Ontario, ont trouvé un moyen original de calmer leurs patients pendant les opérations délicates: des lunettes qui permettent de visionner un film vidéo.

Cette technique, appelée vision virtuelle (à ne pas confondre avec la réalité virtuelle), est déjà très populaire au Japon. Les automobilistes s'en servent même pour patienter pendant les embouteillages!



Du thé pour les grenouilles!

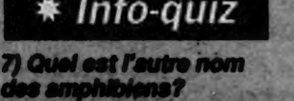
Un scientifique canadien a découvert que le **tannin**, une substance naturelle contenue dans les écorces d'arbres et de fruits, est un excellent moyen de protéger les grenouilles et les crapauds contre les rayons ultraviolets du soleil.

En effet, le tannin agit comme une sorte d'écran contre les rayons U.V., qui sont l'une des causes de la diminution des populations d'amphibiens dans le monde.

Comme le thé contient beaucoup de tannin, une des solutions consisterait à en verser de grandes quantités dans les marais et les étangs où vivent les grenouilles.

Le professeur Paul Hebert a même découvert que le thé Earl Grey est environ 19 % plus efficace que l'orange pekoe!





7) Quel est l'autre nom des amphibiens?

Réponse page 4

Des histoires de serpents



Allô!

Je m'appelle Simone. Je suis un nouveau membre de l'équipe du Journal des jeunes. C'est moi qui te préparerai des jeux, des énigmes, des casse-têtes et des nouveaux défis sur la page «Club» du Journal. Bien sûr, je vais aussi proposer des concours.

Dans quelque semaines, je te demanderai ce que tu penses de la page jeux, quels sont tes jeux préférés et ceux que tu aimes moins.

Ça me fait plaisir de m'amuser avec toi! À bientôt,

Simone

1. Quelle espèce de serpents est la plus commune au Canada?

A. la couleuvre à collier
B. la couleuvre d'eau
C. la couleuvre rayée

2. Que fait la couleuvre à nez retroussé quand elle a peur?

A. Elle essaie de mordre.
B. Elle se retourne sur le dos et ne bouge pas.
C. Elle se roule en boule.

3. La couleuvre rayée donne naissance à:

A. jusqu'à 40 petits
B. jusqu'à 85 petits
C. jusqu'à 15 petits

4. On dit que ce serpent venimeux ne se trouve plus au Canada depuis 1941. C'est :

A. le massassauga
B. le crotale de l'Ouest
C. le crotale des bois

5. Quel est le plus grand danger pour les serpents?

A. la récolte des serpents pour les laboratoires
B. les routes pavées
C. la destruction de leur habitat



Eh non, je n'ai pas peur!

Le gagnant de la semaine

Le nom tiré au sort cette semaine est celui d'**Otto Bouwman**, de Winnipeg, au Manitoba. Il gagne un tout nouveau roman publié par les éditions de **La courte échelle.**

▲	▲	▲	▲	20
▲	▲	◆	◆	22
◆	♣	✿	▲	14
✿	✿	♣	◆	11
?	13	14	22	

Voici un agace-méninges pour les mordus des mathémathiques. Il s'agit tout simplement de découvrir le chiffre représenté par chaque symbole. Ensuite, tu pourras trouver le chiffre manquant. Indice: Il faut additionner.

✔ VITE SU

Savais-tu que le plus grand serpent du Canada est la couleuvre obscure? Elle mesure jusqu'à 2,5 m!

✷ Info-quiz

1) 8.
2) 51 ans.
3) 1948.
4) La France.
5) Le plus élevé: Terre-Neuve (21 %); le plus bas: Saskatchewan (7,5 %).
6) La Chevrolet Cavalier.
7) Les batraciens.

Vrai ou faux ?

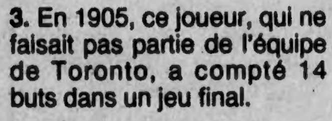
1. Les serpents n'ont pas de poumons.
2. Il y a des boas au Canada.
3. Les serpents n' entendent pas la musique.
4. On trouve des serpents même dans les régions polaires.
5. Certains serpents sont carnivores, d'autres herbivores.
6. Les couleuvres n'ont pas de dents.
7. Certaines couleuvres essaient de nous faire peur en retroussant leurs lèvres.
8. Les couleuvres ne grimpent jamais dans les arbres.
9. Les serpents pondent toujours des oeufs.
10. Au Manitoba, il y a des milliers de serpents qui se cachent dans les fosses rocheuses durant l'hiver.
11. Il y a plus de personnes qui meurent de morsures de serpents que de piqûres d'abeilles.

Hockey logique

En examinant les faits dans les sept phrases ci-bas, tu pourras dévoiler quelques événements étranges qui se sont passés durant les séries éliminatoires de la coupe Stanley. L'objet du jeu est de trouver l'événement qui correspond au joueur, de jumeler l'équipe avec son joueur et de trouver l'année où ça s'est passé.

Joueurs	Années	Equipes
Charlie Gardiner	1905	Red Wings de Détroit
Normie Smith	1936	Black Hawks de Chicago
Frank McGee	1979	Silver Seven d'Ottawa
Bobby Baun	1964	Maple Leafs de Toronto
Guy Lafleur	1934	Canadiens de Montréal

1. En 1905, Gardiner, qui ne joue pas pour Toronto, n'a pas kidnappé la coupe Stanley, qui devait rester à Montréal.



2. Le joueur de Chicago ne correspond pas avec l'année 1964.

3. En 1905, ce joueur, qui ne faisait pas partie de l'équipe de Toronto, a compté 14 buts dans un jeu final.

4. Lafleur, Baun et McGee ne sont pas des gardiens de but. Mais un de ces joueurs a fait un but tout en ayant une jambe cassée.

5. Le gardien de but de Chicago était aussi capitaine d'équipe. Smith était aussi un gardien.

6. En 1936, ce gardien a arrêté 92 buts. Il ne jouait pas pour Toronto ni pour Ottawa.

7. Lafleur est le joueur le plus jeune et McGee est le plus vieux.

Concours de la LNH

Voici les logos de quelques-unes des 26 équipes de la Ligue nationale de hockey (LNH). Trouve le nom de l'équipe, le nom de son capitaine et la date de création de l'équipe. Envoie le tout à l'adresse du Journal des jeunes (voir en page une) avant le 6 juin 1994.
Le gagnant sera tiré au sort et recevra en cadeau deux photos 8" X 10" de ses joueurs préférés.
Bonne chance!



Réponses

Serpents: 1-C; 2-B; 3-B; 4-C; 5-C.
Vrai ou faux: 1-faux (parfois seulement un); 2-vrai (le boa caoutchouc en C-B.); 3-vrai; 4-faux; 5-faux (ils sont tous carnivores); 6-faux; 7-vrai (la couleuvre à ventre rouge montre ses dents!); 8-faux (la couleuvre obscure aime monter aux arbres);9-faux (certains donnent naissance à des serpents miniatures); 10-vrai; 11-faux.
Agace-méninges: ▲= 5; ◆=6; ♣=1; ✿=2; ?=18.
Hockey: 1-En 1905, Franck McGee (Silver Seven d'Ottawa) a battu tous les records en marquant 14 buts dans un jeu de série éliminatoire. 2-En 1934, Charlie Gardiner (Black Hawks de Chicago) est le seul gardien de buts qui était aussi capitaine de l'équipe. 3-En 1936, Normie Smith (Red Wings de Détroit) a battu un record en arrêtant la rondelle 92 fois durant le jeu. 4-En 1964, Bobby Baun (Maple Leafs de Toronto) a marqué le but gagnant dans un jeu tout en ayant une jambe cassée. 5-En 1979, Guy Lafleur (Canadiens de Montréal) a kidnappé la coupe Stanley pendant plusieurs heures!

La PAGE d'en FAX

Concours d'écriture

Le Progrès Égyptien du Caire lance un concours de journalisme sur le thème:

Avoir 20 ans... franchir l'an 2000

Être jeune aujourd'hui: l'espoir, l'enthousiasme, la crainte ou le combat d'un jeune qui aura 20 ans en l'an 2000, dans sa famille, sa société, son pays, dans sa «peau» ou parmi d'autres jeunes...

Consignes: Le journaliste junior choisira librement l'angle de son article. Il rédigera selon le genre qui lui convient le mieux: billet d'humeur, entretien, enquête, reportage, etc.

Un dessin au trait accompagnera l'article: celui-ci s'inspirera du texte ou s'en détachera pour apporter un autre regard, une autre information. Le rédacteur peut illustrer lui-même ou faire appel à un dessinateur.

Taille du texte: 25 lignes d'environ 60 signes (lettres et espaces) dactylographiés.

Salaire: l'auteur de l'article et du dessin sélectionnés recevra un chèque de **100 $**. Ses œuvres seront publiées en juin 1994 dans **Le Progrès Égyptien.**

Date d'envoi: les articles et dessins en compétition doivent parvenir au **Journal des jeunes avant le vendredi 13 juin 1994** par la poste ou par télécopie (204-231-1998).